

Rapport de branche

Désinfection, Désinsectisation et Dératisation



Données 2020

XE Spécific
RFI

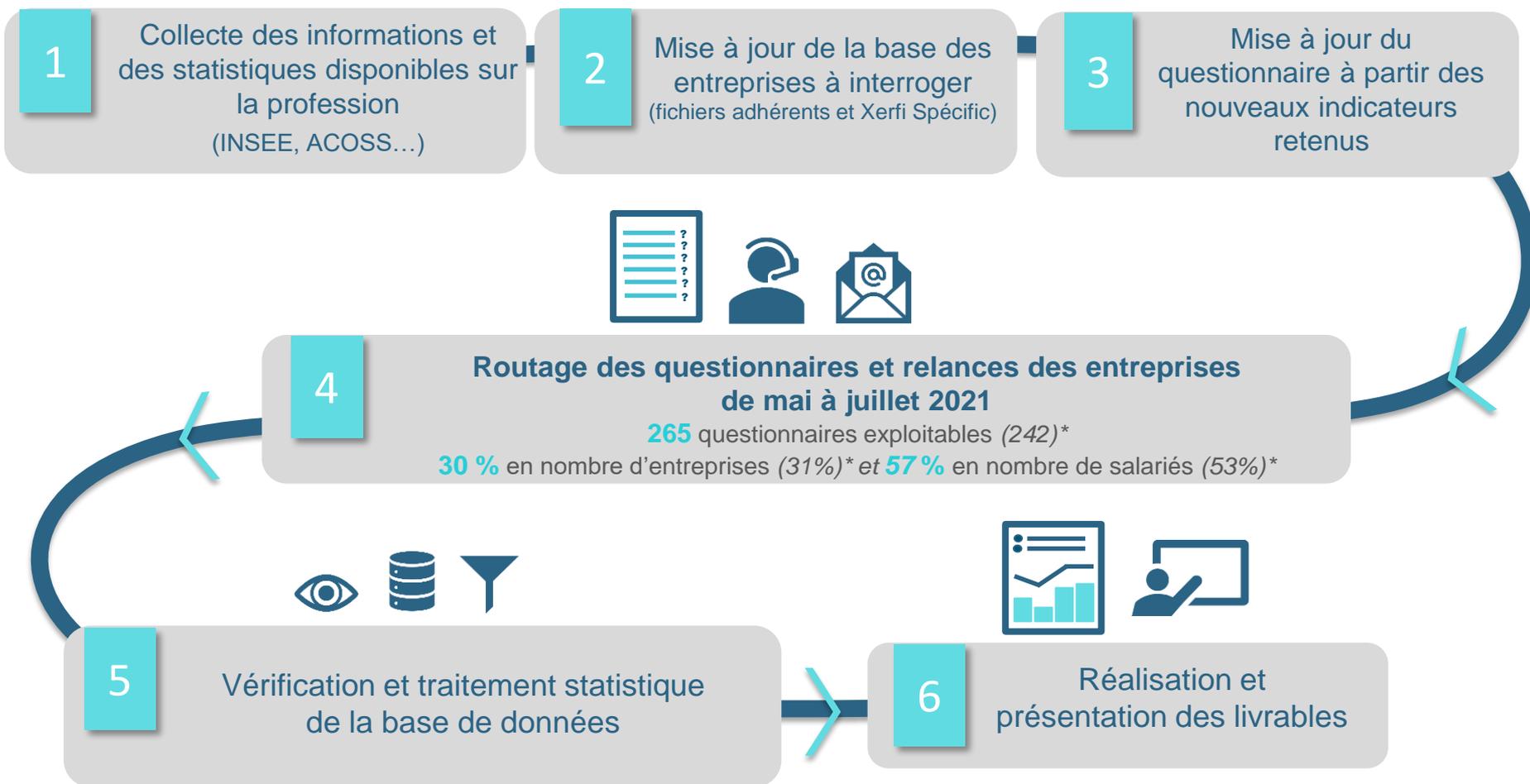
Septembre 2021



Sommaire

Univers étudié et rappels méthodologiques / Dénombrement	3
Partie 1. Positionnement économique de la profession	5
Chapitre I : Analyse globale	6
Partie 2. Emploi et conditions de travail	21
Chapitre I : Effectifs employés	22
Chapitre II : Embauches et départs	40
Chapitre III : Rémunérations	49
Chapitre IV : Conditions de travail	51
Partie 3. Formation professionnelle	58
Chapitre I : Budget consacré à la formation professionnelle	59
Chapitre II : Caractéristiques des formations	60
Chapitre III : Attentes (pour les 12 mois à venir)	61
Synthèse 2020	66

Organisation générale de l'étude



* Figurent entre parenthèses les données 2017

Détail de la phase 2 : dénombrement de la profession

1

Précédent dénombrement du rapport de branche 2016 :

2 400 entreprises intervenant sur le secteur de la désinfection soit 769 M€ de chiffre d'affaires 2016
780 entreprises relevant de la CCN 3D employant au moins 1 salarié
pour 624 M€ de chiffre d'affaires 2016 et 6500 salariés au 31 décembre 2016



2

Statistiques disponibles sur le code d'activité Désinfection, désinsectisation et dératisation (8129A)
près de 90 % des entreprises de la profession relèvent de ce code d'activité (cf. page 7)

Nombre d'entreprises (source INSEE) : + 39,5 % (2020/2016)
Nombre d'entreprises employant au moins 1 salarié (source INSEE) : + 14 % (2020/2016)
Nombre de salariés (source ACOSS) : + 13 % (2020/2016)



3

Nouveau dénombrement du rapport de branche 2020 :

3 350 entreprises intervenant sur le secteur de la désinfection
890 entreprises relevant de la CCN 3D employant au moins 1 salarié
soit 7350 salariés au 31 décembre 2020

Partie 1. Positionnement économique

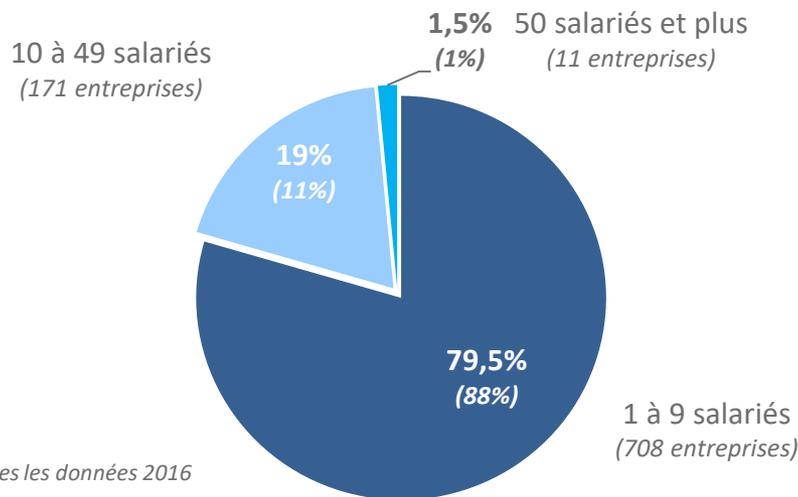
Exercice 2020

Dénombrement des entreprises

890 entreprises

Nombre d'entreprises en 2020

Répartition des 890 entreprises selon leur taille



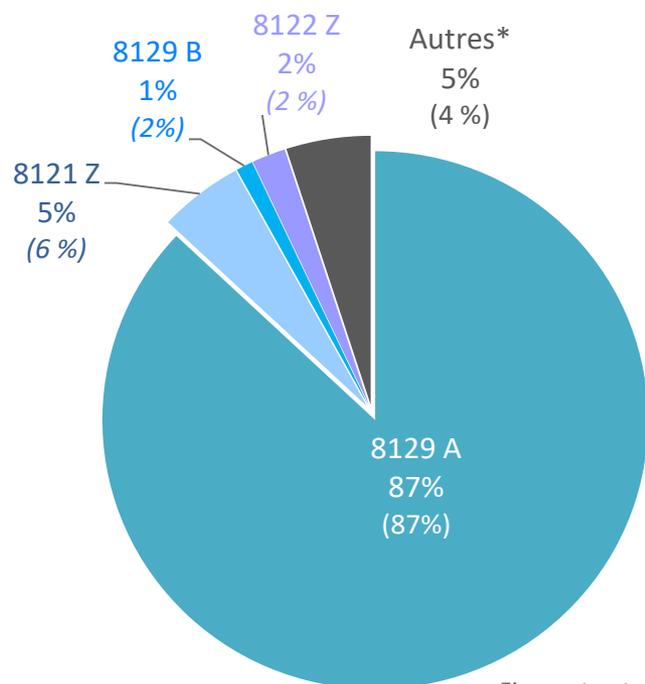
Figurent entre parenthèses les données 2016

Au 31 décembre 2020, 890 entreprises relèvent de la convention collective 3D et emploient au moins un salarié, soit 110 de plus qu'en 2016.

Les entreprises de 1 à 9 salariés constituent l'essentiel des structures, mais leur poids diminue par rapport à 2016 (79,5 % contre 88 % en 2016). La branche compte aussi 171 sociétés de taille intermédiaire (19 % des entreprises), ainsi que 11 majors de 50 salariés et plus.

Code NAF des entreprises

Répartition des 890 entreprises selon leur code NAF

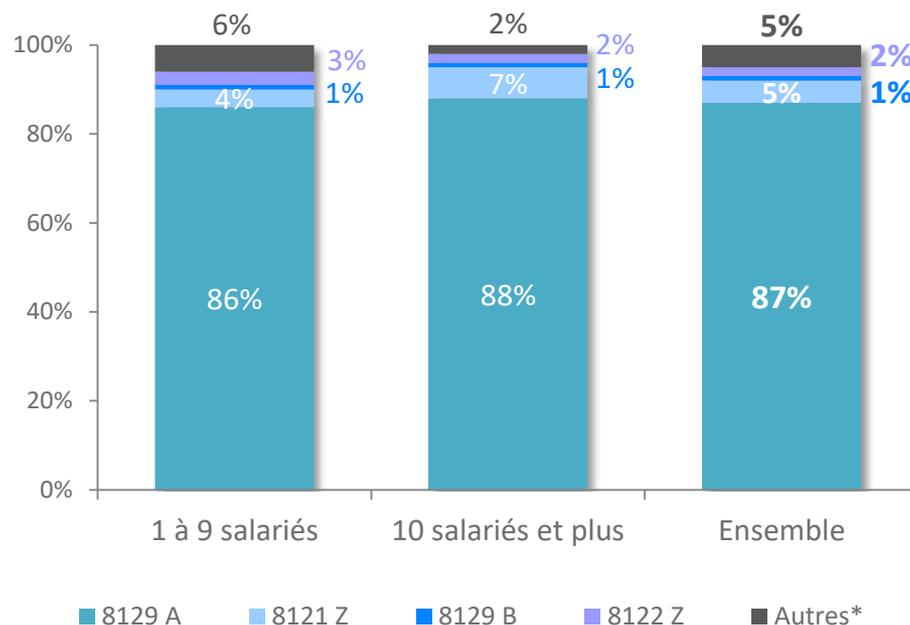


*1610B, 2899B, 4675Z, 9411Z,...

Figurent entre parenthèses les données 2016

La répartition des entreprises selon leur code NAF reste stable par rapport à 2016. La très grande majorité des sociétés (87 %) relèvent du code 8129A.

Détail selon la taille des entreprises



8121Z : Nettoyage courant des bâtiments

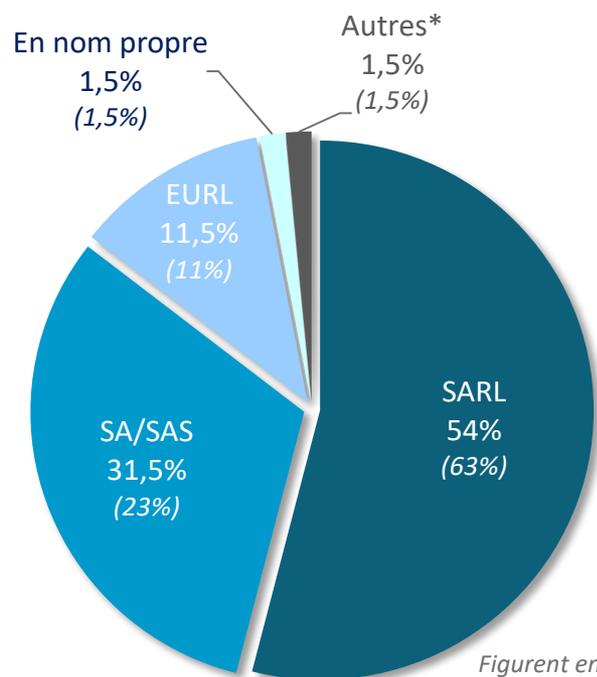
8122Z : Autres activités de nettoyage des bâtiments et nettoyage industriel

8129A : Désinfection, désinsectisation, dératisation

8129B : Autres activités de nettoyage

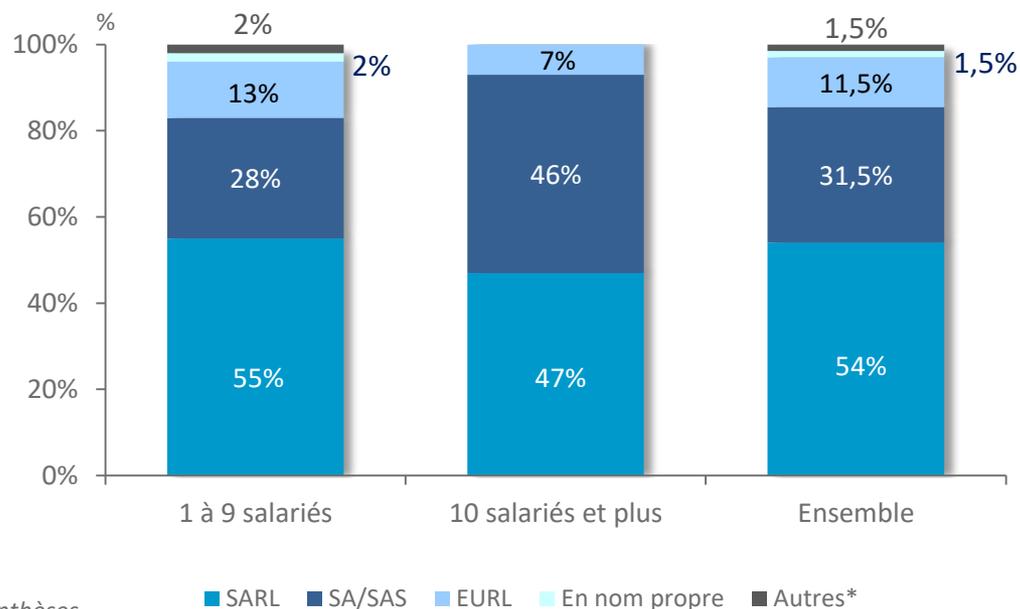
Statut juridique des entreprises

Répartition des 890 entreprises selon leur statut juridique



Figurent entre parenthèses les données 2016

Détail selon la taille des entreprises



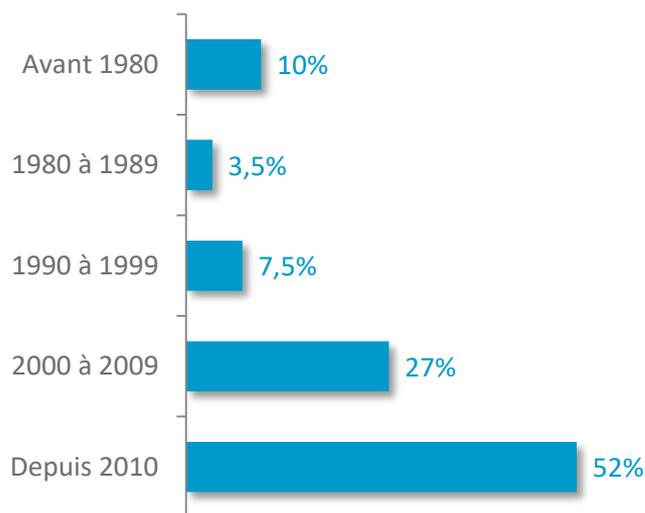
Au 31 décembre 2020, plus de la moitié des entreprises de la branche sont des SARL (54 %), contre 63 % en 2016. La proportion de SARL a fortement diminué au profit des SA/SAS, qui représentent à présent près du tiers des entreprises (31,5 %, +8,5 points par rapport à 2016). La part de SA/SAS est plus importante dans les entreprises de 10 salariés et plus (46 %) que dans les plus petites structures (28 %).

Date de création ou de reprise de l'entreprise

15,6 ans

Age moyen des entreprises en 2020

Répartition des 890 entreprises selon la date de création ou de reprise de l'entreprise



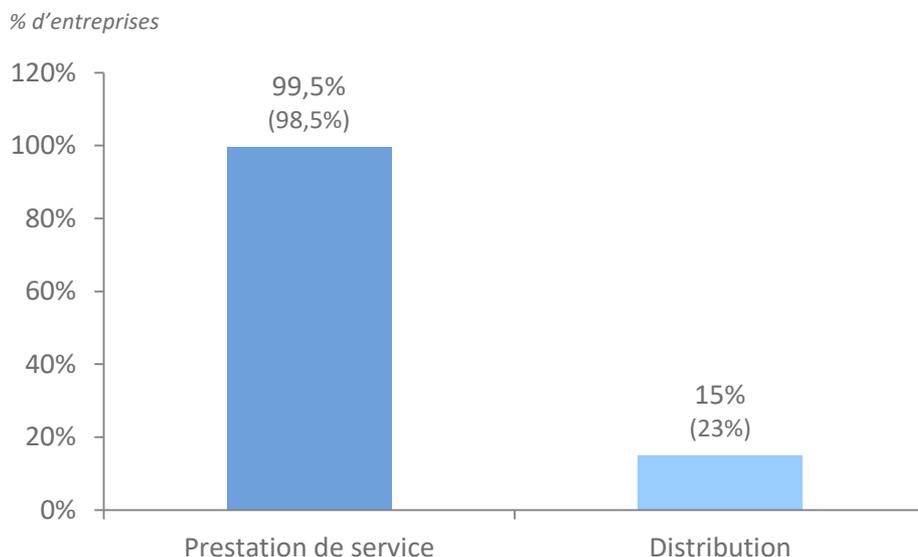
Détail selon la taille des entreprises

	1 à 9 salariés	10 salariés et plus	Ensemble
Avant 1980	8 %	20 %	10 %
1980 à 1989	2 %	13 %	3,5 %
1990 à 1999	5 %	15 %	7,5 %
2000 à 2009	25 %	34 %	27 %
Depuis 2010	60 %	18 %	52 %
Total	100%	100%	100%
Age moyen	12,6 ans	27,1 ans	15,6 ans

La proportion d'entreprises créées depuis 2010 est de 52 %, soit une augmentation de plus de 20 points par rapport à 2016. Les plus grandes entreprises sont en moyenne plus anciennes que leurs homologues de petite taille, avec une ancienneté moyenne de 27,1 ans contre 12,6 ans pour les structures de 1 à 9 salariés. Ainsi, 60 % des entreprises de 1 à 9 salariés ont été créées depuis 2010, et 85 % depuis l'An 2000. A l'inverse, seules 18 % des structures de plus de 10 salariés ont été créées depuis 2010, et 20 % l'ont été avant 1980.

Nature des prestations

Nature des prestations exercées par les entreprises



Figurent entre parenthèses les données 2016

Détail selon la taille des entreprises

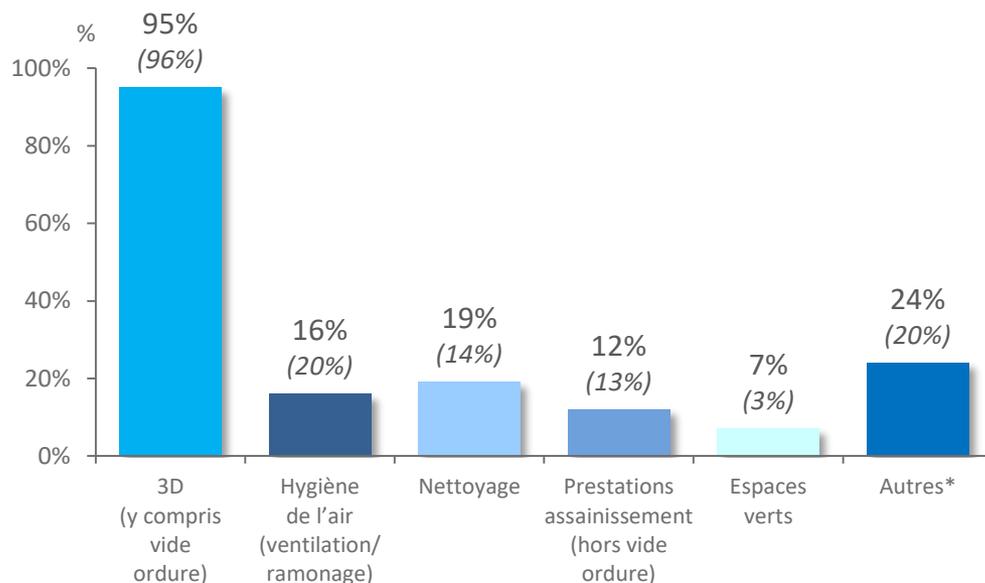
	1 à 9 salariés	10 salariés et plus	Ensemble
Prestation service	100 %	97,5 %	99,5 %
Distribution	13 %	21,5 %	15 %

Comme en 2016, la quasi-totalité des entreprises se consacrent à la prestation de service.

Elles ne sont que 15 % à effectuer une activité de distribution, contre 23 % en 2016. La distribution est davantage assurée par des entreprises de 10 salariés et plus (21,5 % d'entre elles, contre 13 % pour les entreprises de 1 à 9 salariés).

Activités exercées

Activités exercées par les entreprises
(1,7 activités/entreprise en moyenne)



Figurent entre parenthèses les données 2016

* Autres : traitement de charpente, vente de produits, dispositif pigeon, nettoyage de toiture, protection incendie,...

Détail selon la taille des entreprises

	1 à 9 salariés	10 salariés et plus	Ensemble
3D (y compris vide ordure)	94 %	96 %	95 %
Hygiène de l'air (ventilation/ramonage)	14 %	25 %	16 %
Nettoyage	20 %	17 %	19 %
Prestations assainissement (hors vide ordure)	8 %	27 %	12 %
Espaces verts	7 %	4 %	7 %
Autres*	23 %	26 %	24 %
Ensemble	166 %	195 %	173 %
Rappel 2016	157 %	227 %	166 %

95 % des entreprises exercent des activités de dératisation, désinfection et désinsectisation (3D).

Les plus grandes structures exercent toujours un nombre moyen d'activités plus important (près de 2 activités en moyenne pour les sociétés de 10 salariés et plus contre 1,7 pour les plus petites entreprises), mais l'écart s'est nettement réduit par rapport à 2016.

889 M€

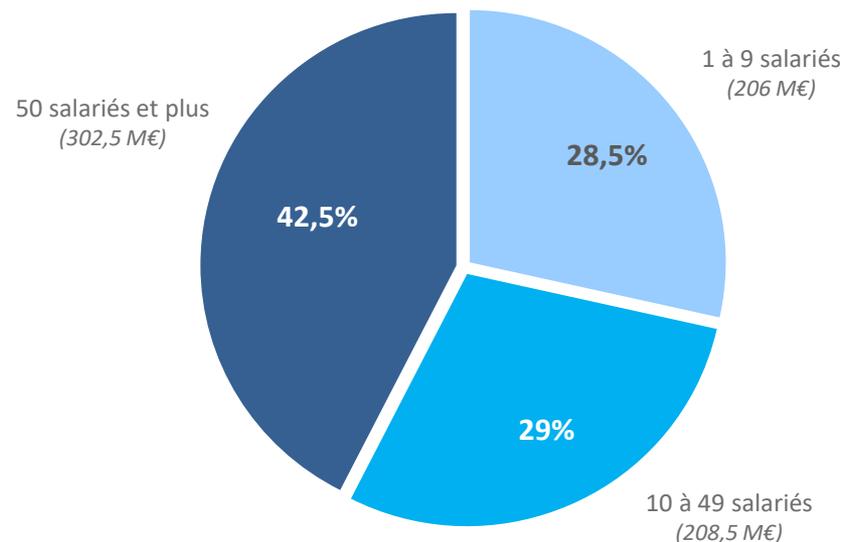
Chiffre d'affaires 2020

Pour les **3 350 entreprises** intervenant dans le secteur de la dératisation, désinfection et désinsectisation
(entreprises relevant de la CCN 3D ou d'une autre CCN, avec ou sans salariés)

dont **717 M€**
Chiffre d'affaires 2020

Pour les **890 entreprises** employant au moins 1 salarié relevant de la CCN 3D

Répartition du chiffre d'affaires **des 890 entreprises** employant au mois 1 salarié relevant de la CCN 3D selon leur taille



Le chiffre d'affaires des entreprises employant au moins un salarié et relevant de la convention collective 3D est de 717 millions d'euros en 2020, soit une augmentation de près de 100 millions d'euros par rapport à 2016.

Les 11 majors génèrent 42,5 % du montant total, un chiffre stable à 4 ans d'intervalle. La part des entreprises de la strate intermédiaire a fortement progressé, passant de 18 % en 2016 à 29 % en 2020. Cela va de paire avec une augmentation du nombre d'entreprises de cette strate, passé de 90 à 171 structures. Cette progression se fait au détriment des plus petites sociétés, dont le poids dans le chiffre d'affaires total passe de 40 % à 28,5 %, alors qu'elles représentent près de 80 % des entreprises de la branche.

+ 5 %

Évolution du chiffre d'affaires
2020/2019

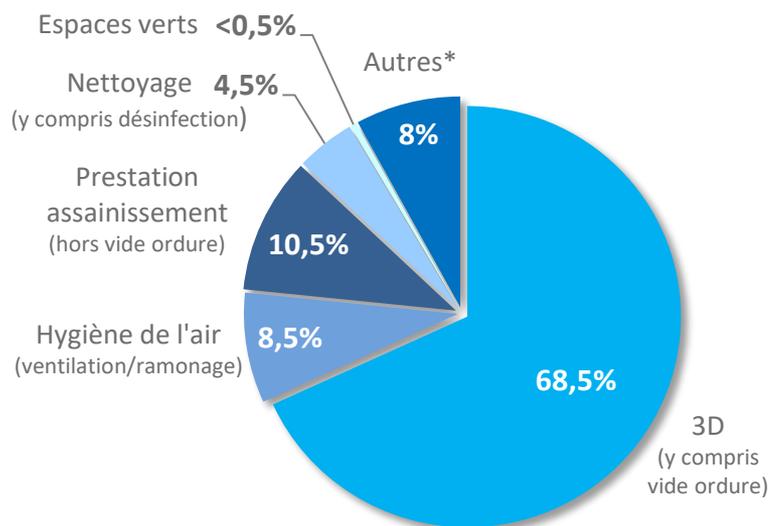
Détail selon la taille des entreprises

Taille des entreprises	Evolution
1 à 9 salariés	+ 6 %
10 à 49 salariés	+ 8,5 %
50 salariés et plus	+ 1,5 %
Ensemble	+ 5 %

Entre 2019 et 2020, le chiffre d'affaires de la branche a progressé de 5 %, et ce malgré la crise sanitaire. Les entreprises de petite et moyenne tailles affichent de très bons résultats en 2020 (respectivement + 6 % et + 8,5 %). Les majors connaissent quant à elles une hausse plus modérée (+ 1,5 %).

Selon les activités

Répartition du chiffre d'affaires 2020 selon les activités exercées



* Autres : ravalement, couverture, traitement bois, fabrication insecticide, diagnostic, ...

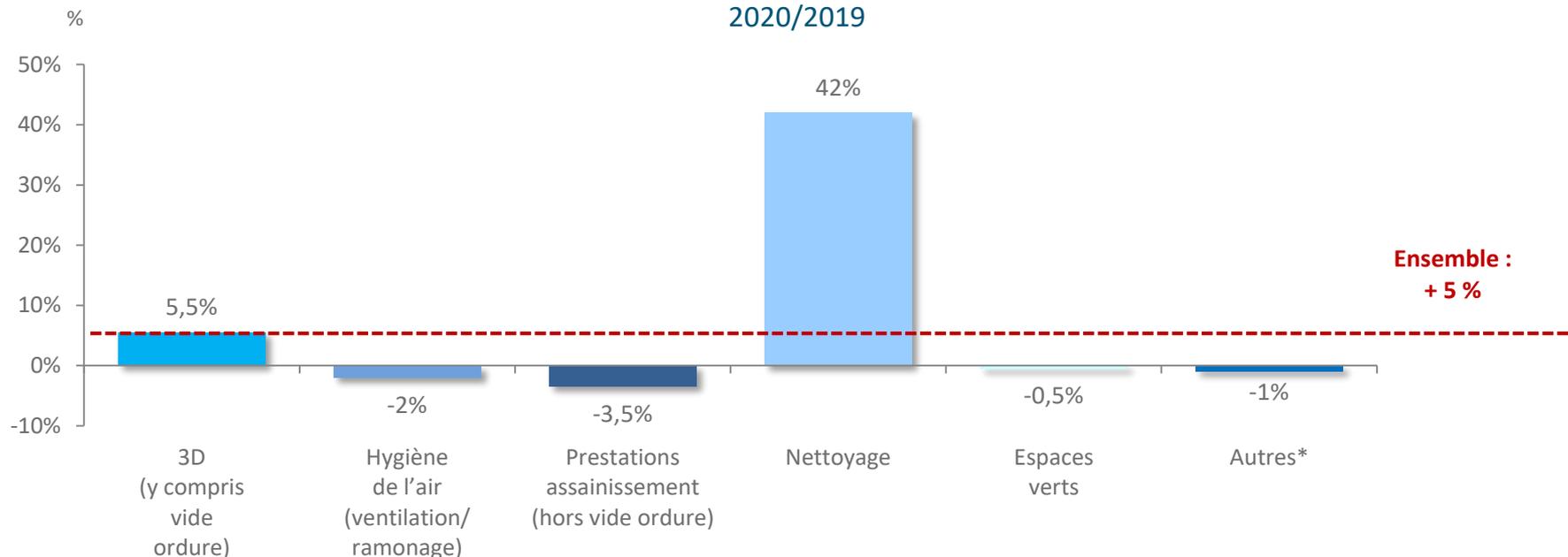
Détail selon la taille des entreprises

	1 à 9 salariés	10 à 49 salariés	50 salariés et plus	Ensemble	Rappel 2016
3D (y compris vide orure)	79,5 %	74 %	56,5 %	68,5 %	68 %
Hygiène de l'air (ventilation/ramonage)	2,5 %	8 %	18 %	8,5 %	11,5 %
Prestations assainissement (hors vide orure)	3 %	7 %	13,5 %	10,5 %	9,5 %
Nettoyage (y compris désinfection)	6 %	4 %	4 %	4,5 %	2,5 %
Espaces verts	0,5 %	-	-	< 0,5 %	< 0,5 %
Autres*	8,5 %	7 %	8 %	8 %	8,5 %
Ensemble	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

L'activité 3D représente plus des deux tiers du chiffre d'affaires des entreprises de la branche. Cette part est nettement plus élevée pour les plus petites entreprises (79,5 %) que pour les majors (56,5 %). Pour ces dernières, une part notable (18 %) du chiffre d'affaires provient de l'hygiène de l'air et près de 14 % des prestations d'assainissement.

Selon les activités

Evolution du chiffre d'affaires selon les activités
2020/2019

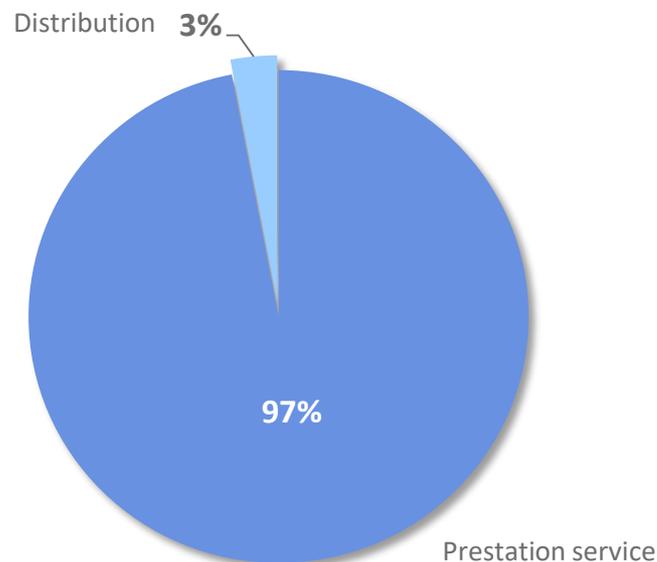


* Autres : ravalement, couverture, traitement bois, fabrication insecticide, diagnostic, ...

En cette année de crise sanitaire, les évolutions de chiffres d'affaires sont assez hétérogènes selon les activités. Ainsi, l'Hygiène de l'air, les Prestations d'assainissement, les Espaces verts et les Autres activités enregistrent une légère baisse, mais résistent tout de même bien. L'activité 3D, qui représente les deux tiers du chiffre d'affaires de la branche, parvient quant à elle à conserver son dynamisme avec une progression de 5,5 % à un an d'intervalle. Sans surprise, le chiffre d'affaires de l'activité de Nettoyage affiche une hausse spectaculaire de 42 %.

Selon les prestations

Répartition du chiffre d'affaires selon les prestations



Détail selon la taille des entreprises

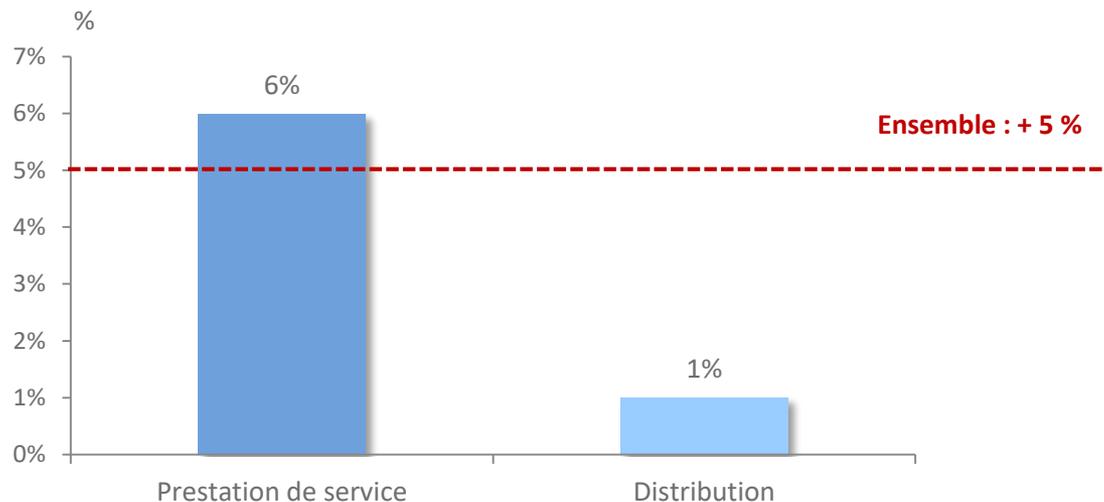
	1 à 9 salariés	10 à 49 salariés	50 salariés et plus	Ensemble
Prestation service	96 %	96 %	99 %	97 %
Distribution	4 %	4 %	1 %	3 %
Ensemble	100 %	100 %	100 %	100 %

A l'image de la répartition des entreprises selon les prestations, la quasi-totalité du chiffre d'affaires de la branche provient des prestations de services.

Cette répartition est proche quelle que soit la taille des entreprises.

Selon les prestations

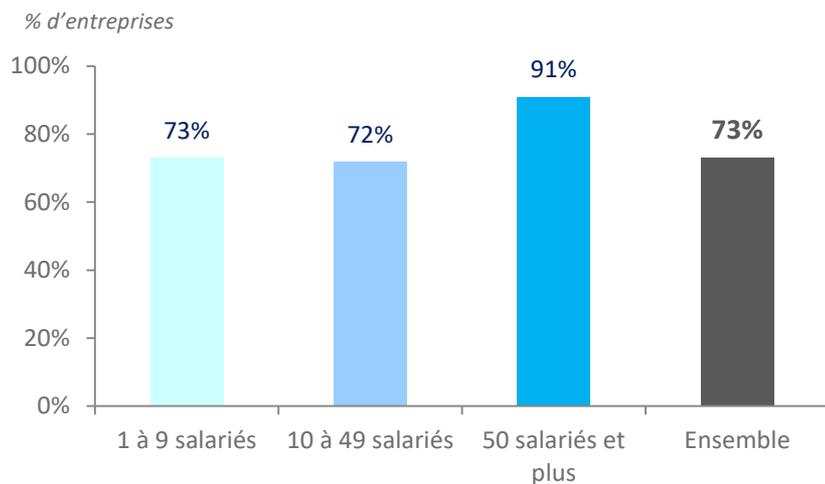
Evolution du chiffre d'affaires selon les prestations
2020/2019



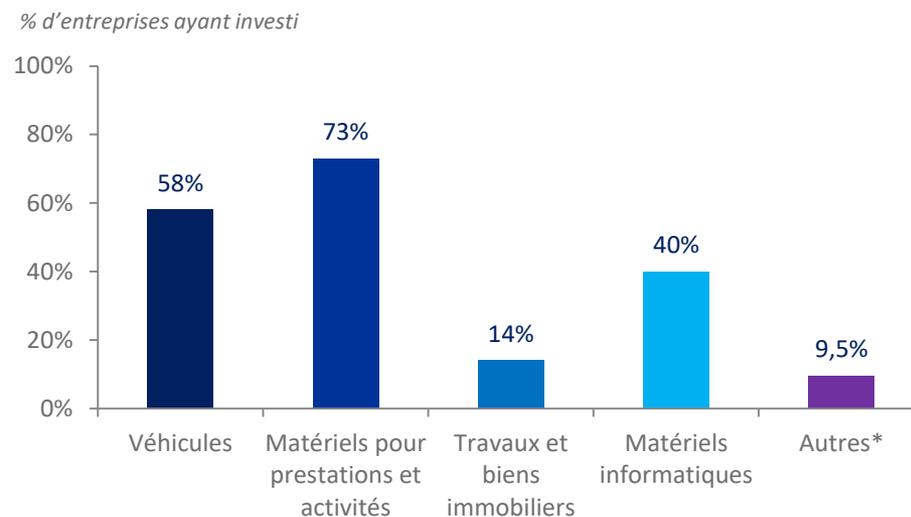
A un an d'intervalle, le chiffre d'affaires lié aux prestations de service a enregistré une forte progression (+ 6 %), nettement supérieure à celle affichée par l'activité de distribution (+ 1 %).

73 %

Part des entreprises ayant investi en 2020
(Rappel 2016 : 68 %)



Nature des achats réalisés



* Autres : matériel de bureau, recherche et développement, logiciel, site internet, application...

Près des trois quarts des entreprises ont investi en 2020 (73 %), cette proportion dépassant les 90 % pour les structures de 50 salariés et plus.

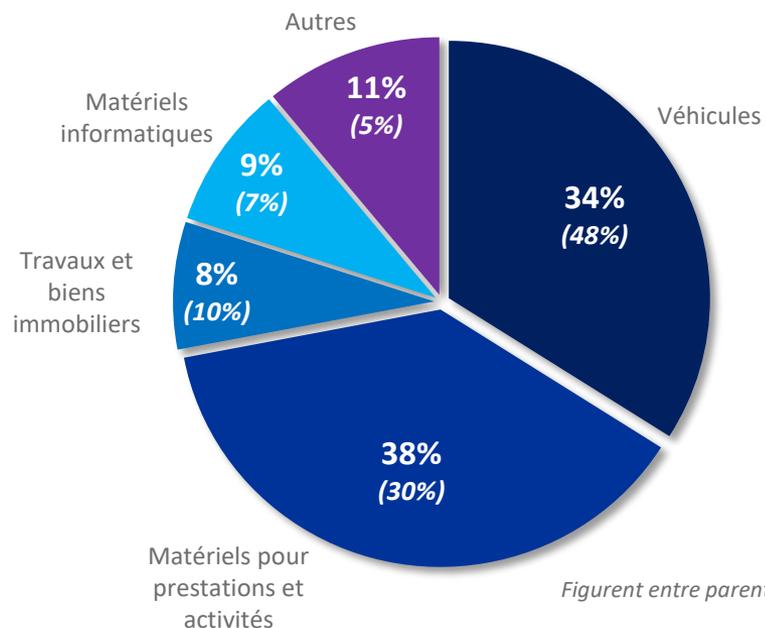
Les entreprises ont particulièrement investi en véhicules, matériels pour prestations et activités et matériels informatiques.

Montant des investissements en 2020

25,8 M€

Soit 3,6 % du C.A.

(Rappel 2016 : **21,8 M€** soit 3,3 % du CA)



Figurent entre parenthèses les données 2016

Détail selon la taille des entreprises (en % du chiffre d'affaires)

Taille des entreprises	% du CA
1 à 9 salariés	5,4 %
10 à 49 salariés	4,3 %
50 salariés et plus	1,9 %
Ensemble	3,6 %

En 2020, les investissements représentent 3,6 % du chiffre d'affaires, soit plus de 25 millions d'euros.

La part du chiffre d'affaires consacrée aux investissements est nettement plus importante au sein des structures de petite et moyenne tailles qu'au sein des majors.



des entreprises ont demandé un PGE.



des demandes de PGE ont été acceptées.

Partie 2. Emploi et conditions de travail

Exercice 2020

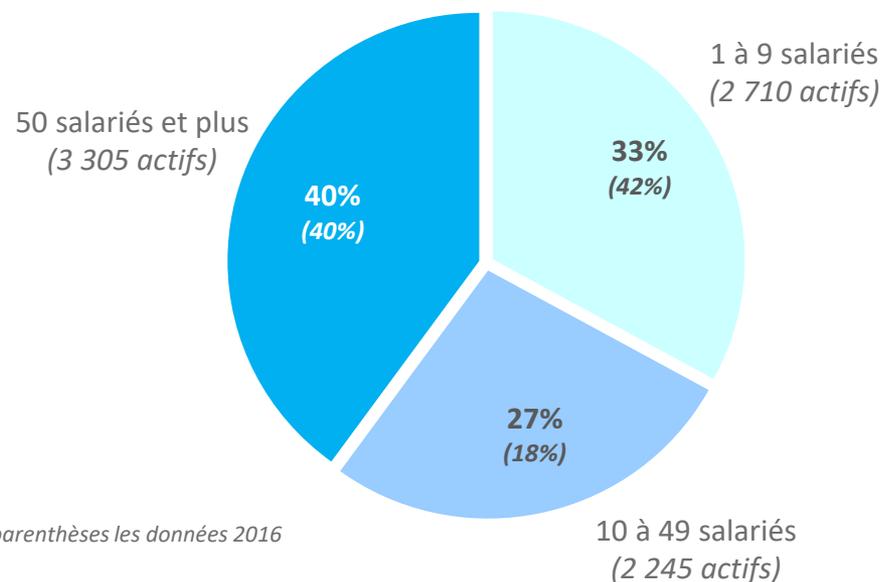
Effectif total

8 260 actifs

Actifs présents (*salariés et non salariés*) au 31 décembre 2020

(Rappel 2016 : 7 150 actifs)

Répartition des 8 260 actifs selon la taille des entreprises



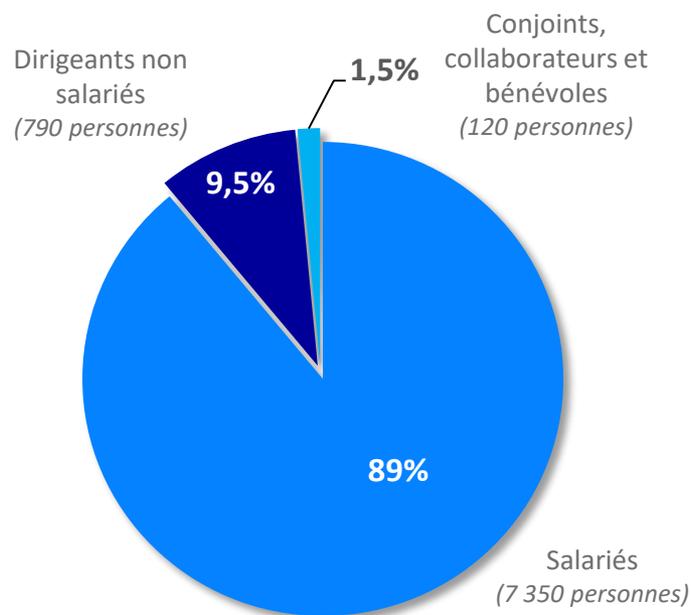
Figurent entre parenthèses les données 2016

Les 890 sociétés de la branche emploient 8 260 personnes au 31 décembre 2020, soit une augmentation de plus de 1 000 actifs par rapport à 2016.

Les 11 majors réunissent toujours 40 % de cet effectif. Le poids des entreprises de 1 à 9 salariés diminue, passant de 42 % en 2016 à 33 % fin 2020. Cette baisse se fait au profit de la strate intermédiaire, qui compte à présent plus d'un quart des actifs de la branche.

Effectif total

Répartition des 8 260 actifs selon les catégories



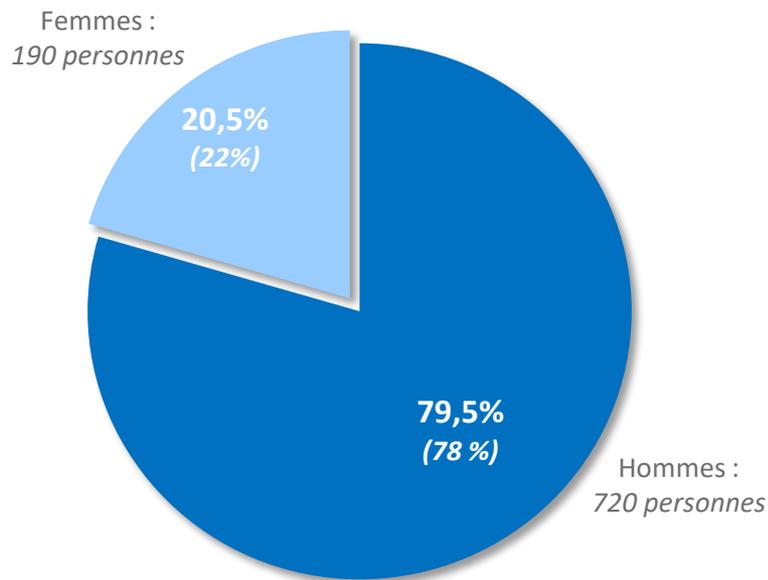
Détail selon la taille des entreprises

	1 à 9 salariés	10 à 49 salariés	50 salariés et plus	Ensemble	Rappel 2016
Salariés	75 %	91 %	100 %	89 %	91 %
Dirigeants non salariés	20 %	9 %	< 0,5 %	9,5 %	8 %
Conjointes, collaborateurs et bénévoles	5 %	< 0,5 %	-	1,5 %	1 %
Ensemble	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Près de neuf actifs sur dix sont des salariés, et cette proportion atteint 100 % dans les entreprises de 50 salariés et plus. Les non salariés représentent tout de même 25 % des effectifs dans les plus petites entreprises.

Effectifs non salariés

Répartition des 910 non salariés selon le sexe



Figurent entre parenthèses les données 2016

Détail selon les catégories et le sexe

	Hommes	Femmes	Ensemble
Dirigeants non salariés	83 %	17 %	100 %
Conjoints collaborateurs et bénévoles	55 %	45 %	100 %
Ensemble	79,5 %	20,5 %	100 %
Rappel 2016	78 %	22 %	100 %

79,5 % des non salariés sont des hommes, soit 1,5 point de plus qu'en 2016. Les effectifs masculins représentent la grande majorité des dirigeants non salariés (83 %) et plus de la moitié des conjoints, collaborateurs et bénévoles.

Age du responsable d'entreprise

Age moyen du responsable

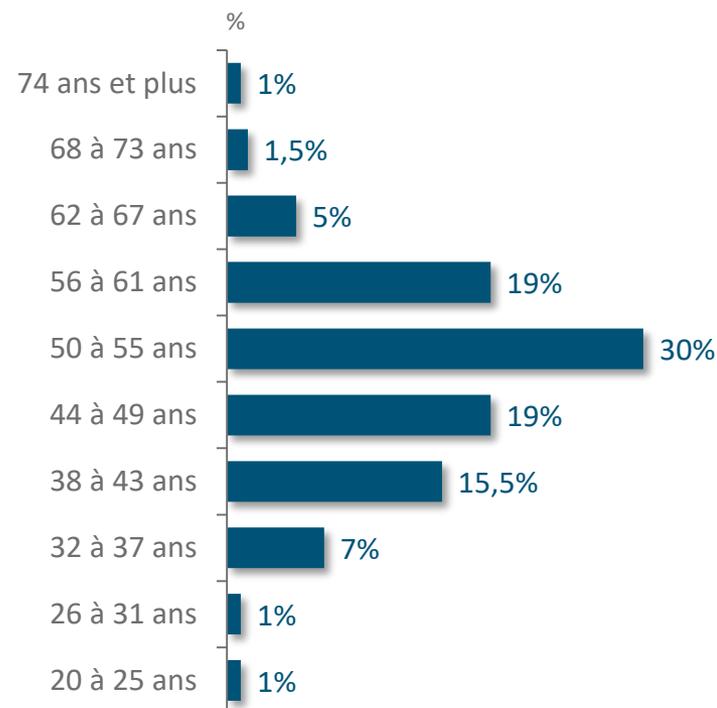
49,5 ans

(Rappel 2016 : **47,5 ans**)

Détail de l'âge moyen selon la taille des entreprises

1 à 9 salariés	10 salariés et plus	Ensemble
48,5 ans	52 ans	49,5 ans

Répartition des chefs d'entreprise selon leur âge



En moyenne, le responsable de l'entreprises a 49,5 ans en 2020, soit 2 ans de plus qu'en 2016. L'âge moyen est plus élevé dans les entreprises de plus grande taille.

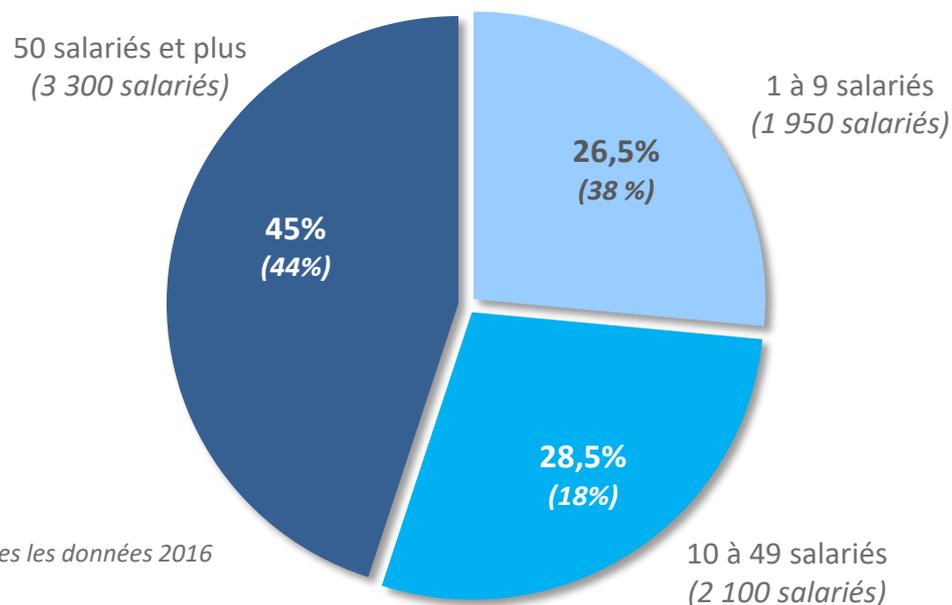
Près des trois quarts des responsables ont moins de 55 ans.

Effectifs salariés
au 31 décembre 2020

7 350 salariés

(Rappel 2016 : **6 500 salariés**)

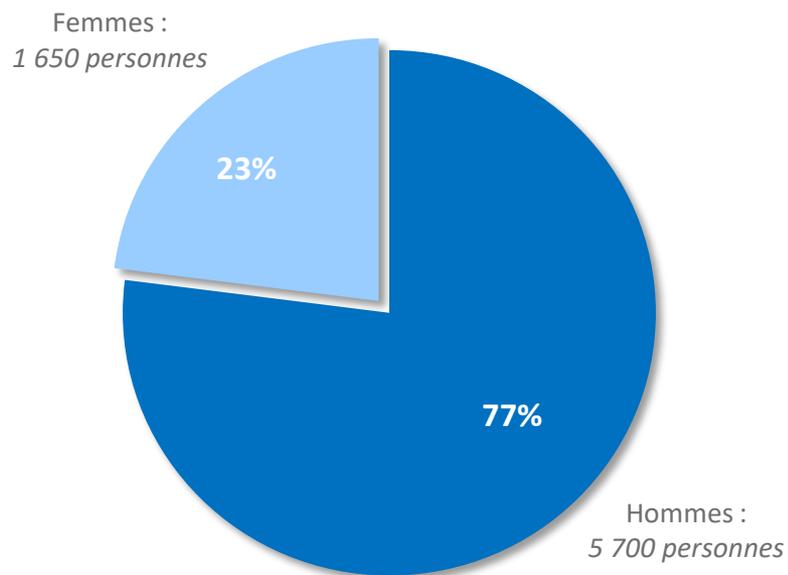
Répartition selon la taille des entreprises



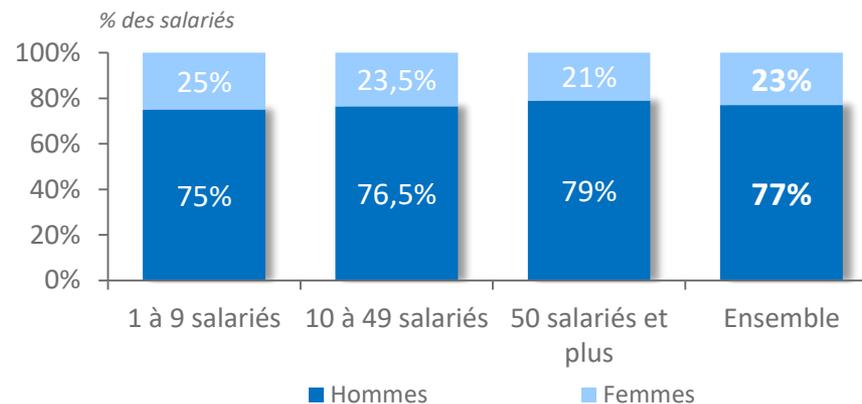
Au 31 décembre 2020, la branche totalise 7 350 salariés, soit 13 % de plus qu'en 2016. 45 % de ces salariés travaillent dans les 11 majors. La part des entreprises de 1 à 9 salariés a fortement diminué depuis 2016, au profit de la strate intermédiaire : les plus petites structures emploient un peu plus d'un quart des salariés, contre 38 % en 2016.

Selon le sexe

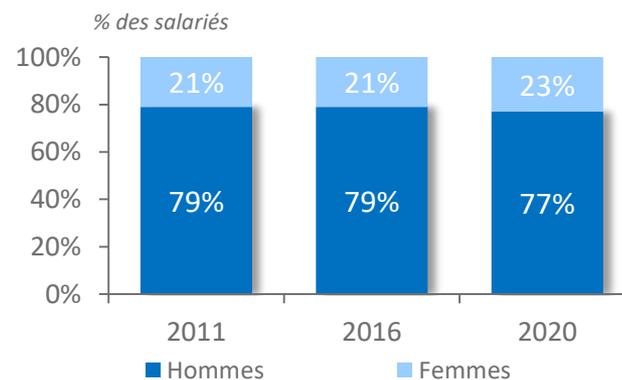
Répartition des 7 350 salariés selon le sexe



Détail selon la taille des entreprises



Évolution 2011-2020



Fin 2020, plus des trois quarts des salariés de la branche sont des hommes (77 %), mais la proportion de femmes a augmenté de 2 points par rapport à 2016. Cette proportion varie peu selon la taille des entreprises, bien que les plus petites structures affichent un taux de féminisation supérieur de 4 points au taux moyen des majors.

Selon les niveaux de la CCN

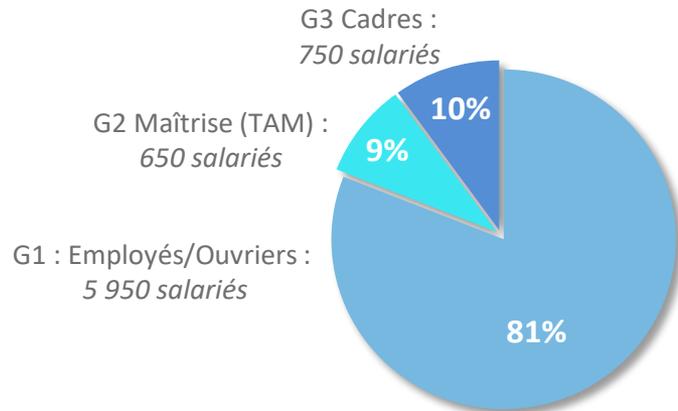
	Groupe 1				Groupe 2				Groupe 3				Ensemble
	N1	N2	N3	N4	N5	N6	N7	N8	N9	N10	N11	N12	
Hommes	19 %	27 %	16 %	20 %	5 %	1,5 %	1,5 %	1 %	4,5 %	2 %	0,5 %	2 %	100 %
Femmes	21 %	20 %	17 %	17 %	5,5 %	4 %	1 %	0,5 %	8 %	3 %	1 %	2 %	100 %
Ensemble	20 %	25,5 %	16,5 %	19 %	5 %	2 %	1 %	1 %	5 %	2,5 %	0,5 %	2 %	100 %

Plus de 80 % des salariés appartiennent au Groupe 1 de la classification de la CCN.

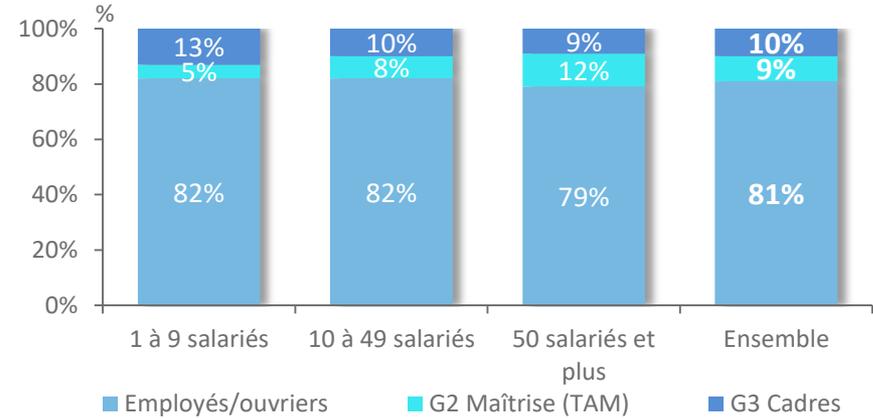
Les femmes sont en moyenne plus qualifiées que leurs homologues masculins. La part de contrats du Groupe 1 est de 82 % pour les hommes, contre 75 % pour les femmes. À l'inverse, les femmes sont plus nombreuses dans les niveaux du Groupe 3 (14 % contre 9 % pour les hommes).

Selon les qualifications

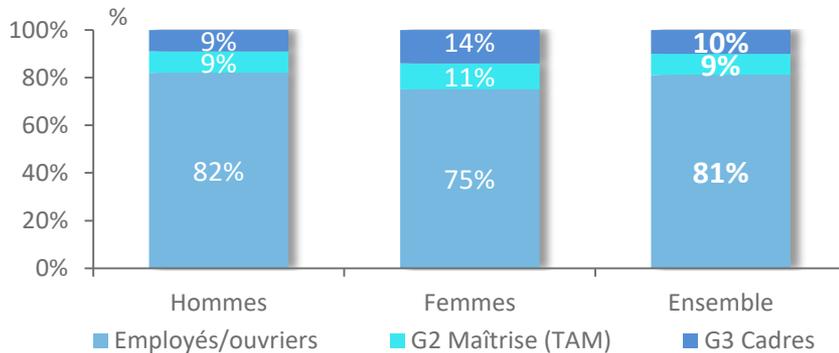
Répartition des 7 350 salariés selon les qualifications



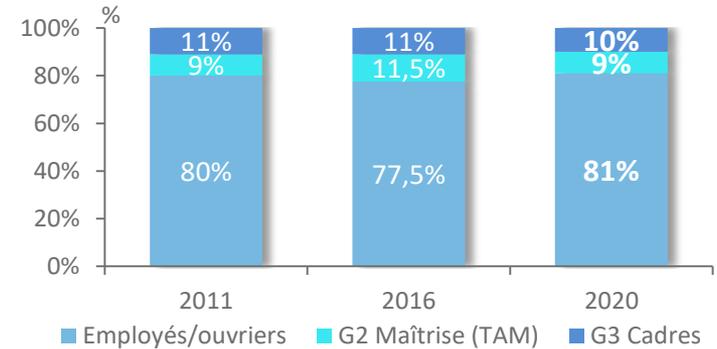
Détail selon la taille des entreprises



Détail selon le sexe



Évolution 2011-2020

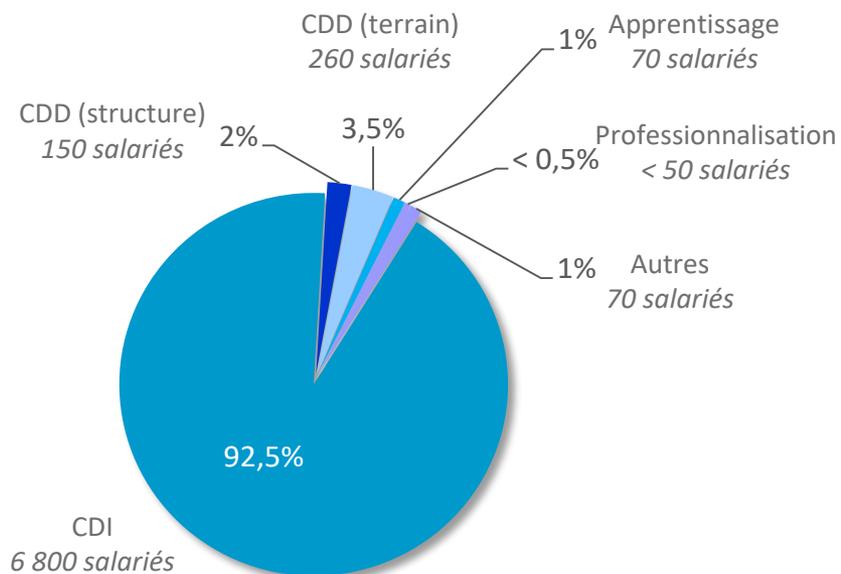


Plus de 80 % des salariés sont des employés ou des ouvriers, en hausse de 3,5 points par rapport à 2016.

La part des cadres est supérieure pour les effectifs féminins (14 % contre 9 %), tandis que les employés et ouvriers sont plus représentés parmi les effectifs masculins.

Selon la nature des contrats de travail

Répartition des 7 350 salariés selon la nature des contrats de travail



Évolution 2011-2020

	2011	2016	2020
CDI	95 %	94 %	92,5 %
CDD (structure)			2 %
CDD (terrain)	4 %	4,5 %	3,5 %
Apprentissage			1 %
Professionnalisation	1 %	1,5 %	< 0,5 %
Autres			1 %
Ensemble	100 %	100 %	100 %

Plus de 90 % des salariés présents au 31 décembre 2020 détiennent un CDI, un chiffre assez stable depuis 2011 malgré une légère diminution.

Selon la nature des contrats de travail

Détail selon la taille des entreprises

	1 à 9 salariés	10 à 49 salariés	50 salariés et plus	Ensemble
CDI	91 %	94,5 %	92 %	92,5 %
CDD (structure)	4 %	0,5 %	1,5 %	2 %
CDD (terrain)	1,5 %	2,5 %	5,5 %	3,5 %
Apprentissage	1,5 %	0,5 %	1 %	1 %
Professionalisation	0,5 %	< 0,5 %	< 0,5 %	< 0,5 %
Autres	1,5 %	2 %	-	1 %
Ensemble	100 %	100 %	100 %	100 %

Détail selon le sexe

	Hommes	Femmes	Ensemble
CDI	92,5 %	92 %	92,5 %
CDD (structure)	1,5 %	4,5 %	2 %
CDD (terrain)	4,5 %	< 0,5 %	3,5 %
Apprentissage	0,5 %	1,5 %	1 %
Professionalisation	< 0,5 %	0,5 %	< 0,5 %
Autres	1 %	1,5 %	1 %
Ensemble	100 %	100 %	100 %

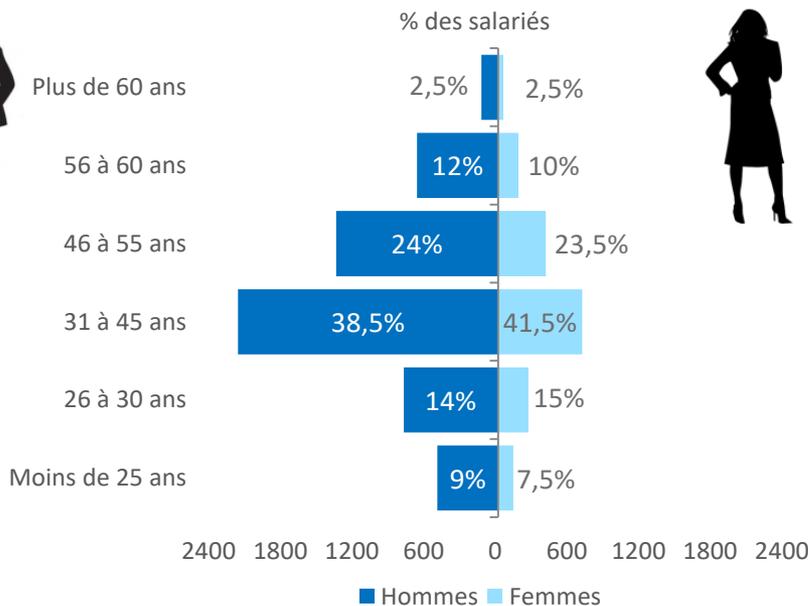
La répartition des salariés selon la nature du contrat de travail est proche quelle que soit la taille de l'entreprise ou le sexe des salariés.

Selon l'âge des salariés

41,5 ans



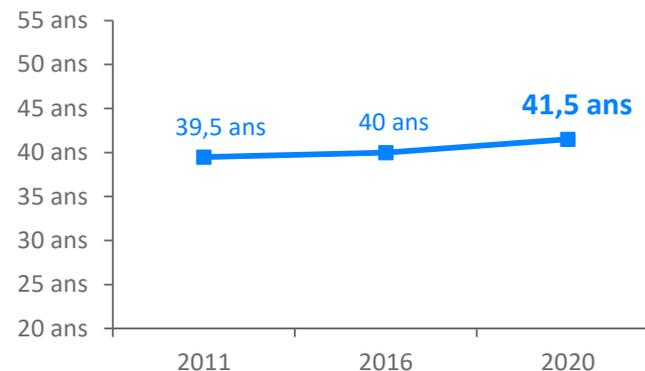
Pyramide des âges



41 ans



Évolution de l'âge moyen



L'âge moyen des salariés de la branche progresse de 1,5 an par rapport à 2016, pour s'établir à 41,5 ans fin 2020.

Les hommes sont en moyenne légèrement plus âgés que les femmes.

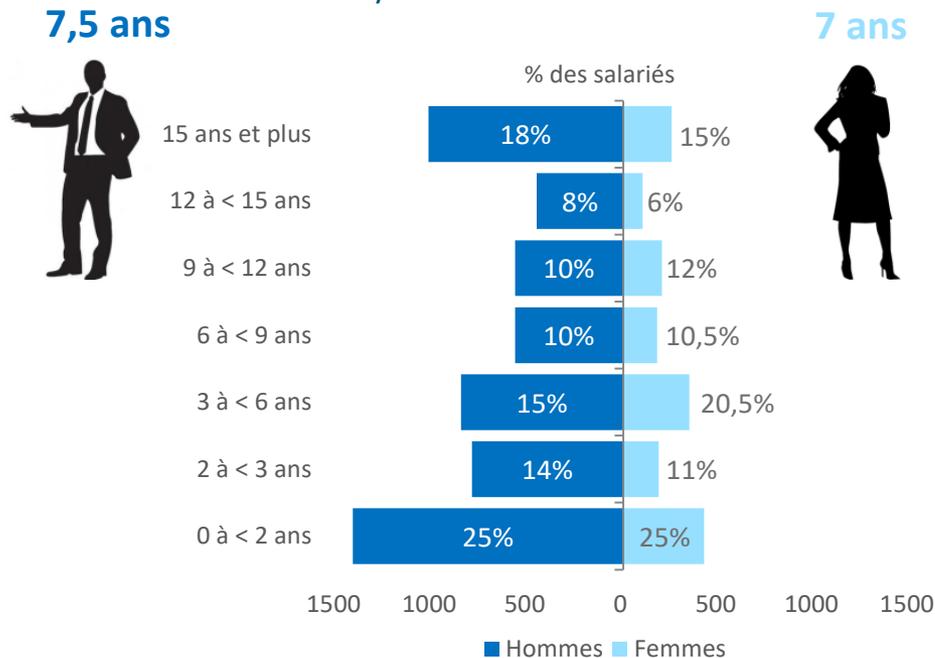
Les salariés employés par les majors sont, en moyenne, plus âgés que dans les plus petites structures.

Détail de l'âge moyen selon la taille des entreprises

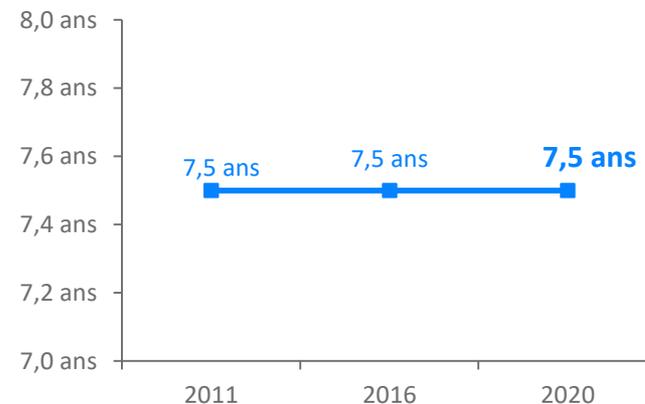
	1 à 9 salariés	10 à 49 salariés	50 salariés et plus	Ensemble
	39 ans	40 ans	43 ans	41,5 ans
Rappel 2016	38,5 ans	38 ans	42 ans	40 ans

Selon l'ancienneté des salariés

Pyramide des anciennetés



Évolution de l'ancienneté moyenne



L'ancienneté moyenne des salariés (au sein de la même entreprise) reste stable depuis 2011, à 7 ans et demi pour les effectifs présents au 31 décembre 2020. Les hommes ont une ancienneté moyenne légèrement supérieure aux femmes (7,5 ans contre 7 ans).

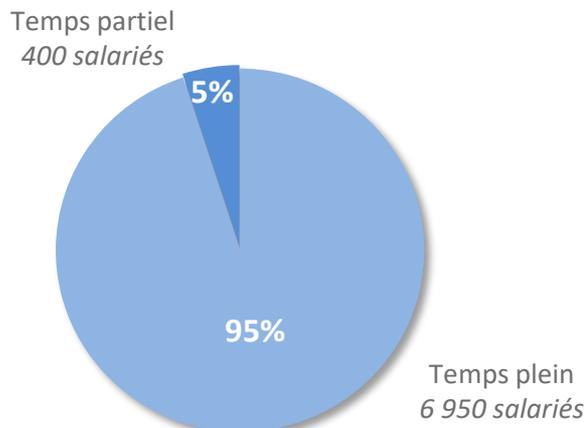
Cet indicateur est corrélé à la taille des entreprises puisqu'il s'échelonne de 5,5 ans au sein des plus petites entités à 8,5 ans au sein des majors.

Détail de l'ancienneté moyenne selon la taille des entreprises

	1 à 9 salariés	10 à 49 salariés	50 salariés et plus	Ensemble
	5,5 ans	7 ans	8,5 ans	7,5 ans
Rappel 2016	6 ans	7,5 ans	9,5 ans	7,5 ans

Selon la durée du travail

Répartition des 7 350 salariés selon la durée du travail



Durée du temps partiel

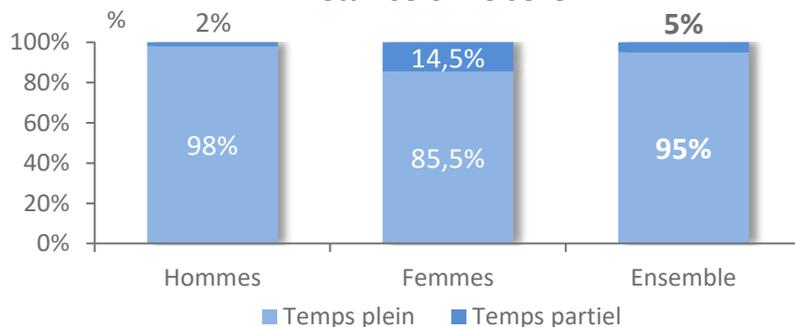
20h00 en 2020

(Rappel 2016 : 23h00)

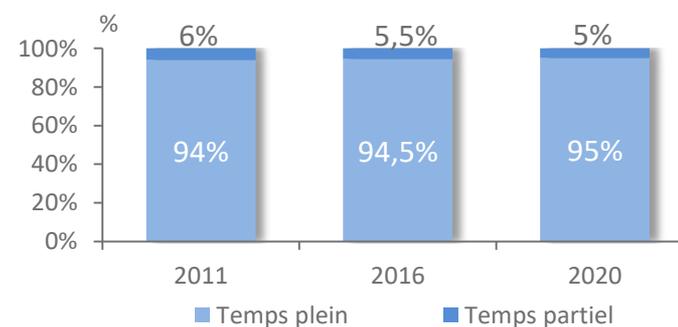
Détail selon la taille des entreprises



Détail selon le sexe



Évolution 2011-2020



Fin 2020, 95 % des salariés de la branche travaillent à temps plein, soit une proportion comparable à 2016. La part des temps partiels est nettement plus élevée pour les femmes (14,5 %) que pour les hommes (2 %). Ces effectifs à temps partiel sont présents dans des proportions comparables quelle que soit la taille des entreprises.

Selon la formation initiale des salariés (diplôme le plus élevé)

Répartition des salariés selon la formation initiale



Cet indicateur est donné à titre indicatif. En effet, il est estimé à partir d'un sous-échantillon représentant 21 % des effectifs salariés présents au 31.12.2020.

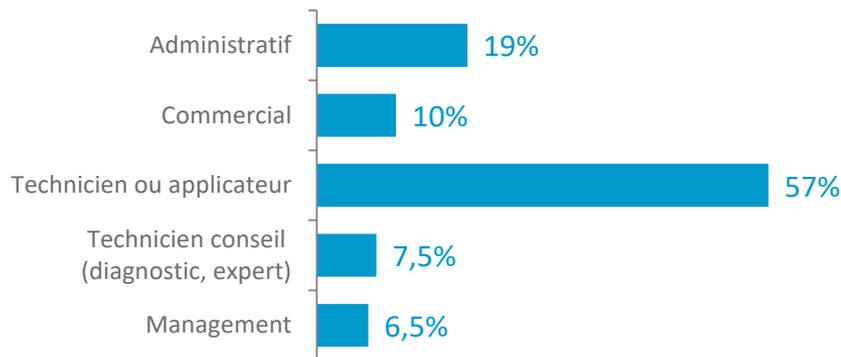
	Hommes	Femmes	Ensemble	Rappel 2016
Sans diplôme initial	16,5 %	27 %	19 %	19 %
CAP/BEP	31 %	21 %	28,5 %	33 %
Bac	31,5 %	20,5 %	29 %	25 %
Bac +2	16,5 %	21,5 %	17,5 %	17 %
> Bac +2	4,5 %	10 %	6 %	6 %
Ensemble	100 %	100 %	100 %	100 %

Moins de la moitié des salariés de la branche ont le baccalauréat ou un diplôme d'études supérieures. Selon le sexe, la proportion de non diplômés est supérieure chez les femmes, mais la part de Bac +2 ou plus est également supérieure chez les effectifs féminins.

Selon la nature du poste

Détail selon la taille des entreprises

Répartition des salariés selon la nature du poste



	1 à 9 salariés	10 à 49 salariés	50 salariés et plus	Ensemble
Administratif	23 %	20 %	16 %	19 %
Commercial	9 %	10 %	11 %	10 %
Technicien ou applicateur	61 %	56,5 %	55 %	57 %
Technicien conseil (diagnostic, expert,..)	5 %	9,5 %	8 %	7,5 %
Management	2 %	4 %	10 %	6,5 %
Ensemble	100 %	100 %	100 %	100 %

Évolution 2011-2020

Détail selon le sexe

	2011	2016	2020
Administratif	13 %	17 %	19 %
Commercial	19 %	10 %	10 %
Technicien ou applicateur	54 %	60 %	57 %
Technicien conseil (diagnostic, expert,..)	6 %	5,5 %	7,5 %
Management	8 %	7,5 %	6,5 %
Ensemble	100 %	100 %	100 %

	Hommes	Femmes	Ensemble
Administratif	5 %	66,5 %	19 %
Commercial	10 %	10 %	10 %
Technicien ou applicateur	69 %	17 %	57 %
Technicien conseil (diagnostic, expert,..)	9 %	2,5 %	7,5 %
Management	7 %	4 %	6,5 %
Ensemble	100 %	100 %	100 %

Fin 2020, près de six salariés sur dix sont affectés à un poste de technicien ou applicateur. Les managers sont plus présents au sein des grandes structures, tandis que les administratifs et techniciens ou applicateurs sont plus représentés au sein des petites sociétés. Les deux tiers des femmes salariées effectuent des tâches administratives au sein des entreprises de la branche.

Salariés en situation d'handicap

12 %

Pourcentage d'entreprises employant au moins un salarié en situation de handicap

(Rappel 2016 : **9 %**)

Détail selon la taille des entreprises

	1 à 9 salariés	10 à 49 salariés	50 salariés et plus	Ensemble
% d'entreprises employant au moins 1 salarié en situation de handicap	6 %	32 %	100 %	12 %

170

nombre de salariés en situation de handicap soit **2,3 %** des effectifs salariés présents au 31.12.2020

(Rappel 2016 : **100 salariés** soit **1,6 %**)

Détail selon la taille des entreprises

	1 à 9 salariés	10 à 49 salariés	50 salariés et plus	Ensemble
% de salariés en situation de handicap	1,4 %	1,6 %	3,2 %	2,3 %

Au 31 décembre 2020, 12 % des entreprises emploient au moins un salarié en situation de handicap, une proportion en hausse de 3 points par rapport à 2016. Cette part varie grandement selon la taille des entreprises, passant de 6 % pour les plus petites structures à 32 % pour la strate intermédiaire, tandis que les 11 entreprises de 50 salariés et plus emploient toutes des personnes handicapées. 170 salariés de la branche sont en situation de handicap, soit 2,3 % des salariés présents en fin d'année 2020, en hausse de 0,7 point à 4 ans d'intervalle. La proportion est plus élevée au sein des majors (3,2 %) qu'au sein des sociétés de taille intermédiaire (1,6 %) et des plus petites entités (1,4 %).

Tout employeur occupant au moins 20 salariés est tenu d'employer à plein temps ou à temps partiel des travailleurs handicapés dans une proportion de 6 % de l'effectif total de l'entreprise. Les entreprises ne remplissant pas ou que partiellement cette obligation doivent s'acquitter d'une contribution à l'Agefiph, le fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées.

Promotions

470

Nombre de salariés promus offrant un changement de niveau, soit **6,5 %** des effectifs salariés présents au 31.12.2020

Détail selon la taille des entreprises

	1 à 9 salariés	10 à 49 salariés	50 salariés et plus	Ensemble
% de salariés promus avec un <u>changement de niveau</u>	9 %	9 %	3 %	6,5 %

Détail selon le sexe



82 %



18 %

210

Nombre de salariés promus offrant un changement de groupe, soit **3 %** des effectifs salariés présents au 31.12.2020

Détail selon la taille des entreprises

	1 à 9 salariés	10 à 49 salariés	50 salariés et plus	Ensemble
% de salariés promus avec un <u>changement de groupe</u>	5 %	4,5 %	0,5 %	3 %

Détail selon le sexe



73 %



27 %

Recours à l'intérim



des entreprises ont eu recours à l'intérim en 2020
(Rappel 2016 : 23 %)

Détail selon la taille des entreprises

1 à 9 salariés	10 à 49 salariés	50 salariés et plus	Ensemble
33 %	46 %	75 %	35,5 %

245 000 heures

nombre d'heures d'intérim effectuées en 2020,
soit **152 salariés** en équivalent temps plein,
ce qui correspond à **2 %** des salariés présents au 31.12.2020

(Rappel 2016 : **239 000 heures**
soit **149 ETP** et **2,5 %** des salariés)

En 2020, plus d'un tiers des entreprises ont eu recours à l'intérim, une proportion en hausse de plus de 12 points par rapport à 2016.

Selon la taille des entreprises, les résultats sont très différenciés. En effet, si 33 % des petites sociétés ont fait appel à des intérimaires, elles sont 46 % dans ce cas dans la strate intermédiaire et 75 % des majors sont concernées. Sur l'ensemble de l'année 2020, environ 245 000 heures d'intérim ont été effectuées, ce qui correspond à 152 salariés en équivalent temps plein et représente 2 % des salariés présents en fin d'année.

Embauches

1 400 embauches en 2020

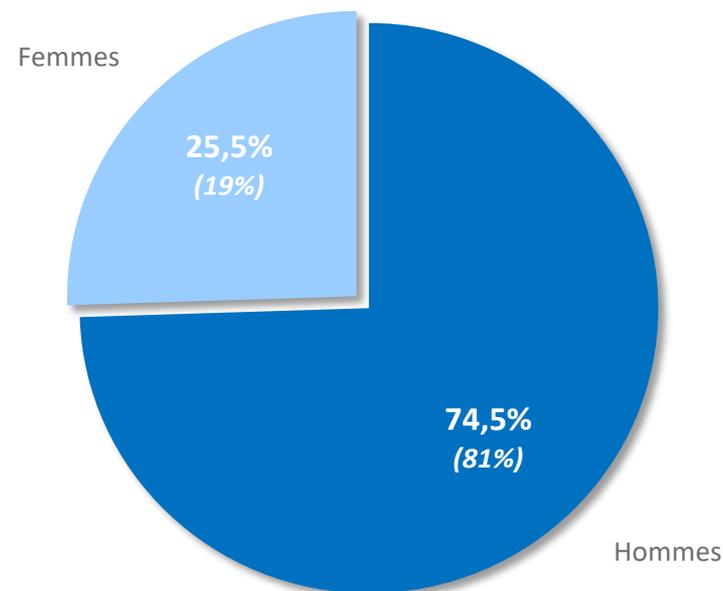
Soit un taux d'embauche* de **19 %**

(Rappel 2016 : **1 400 embauches**
soit un taux d'embauche de **21,5 %**)

Détail selon la taille des entreprises

1 à 9 salariés	10 à 49 salariés	50 salariés et plus	Ensemble
21 %	15,5 %	20,5 %	19 %

Répartition des embauches selon le sexe des salariés



Figurent entre parenthèses les données 2016

Sur l'ensemble de l'année 2020, 1 400 embauches ont été enregistrées dans les 890 entreprises de la branche, soit un taux d'embauche de 19 %. Les mouvements de personnel sont plus importants au sein des plus grandes entités.

A l'image de la structure des effectifs présents en fin d'année 2020, les hommes représentent les trois quarts des embauches.

*Taux d'embauche = nombre d'embauches / nombre de salariés présents au 31.12

Départs

1 050 départs en 2020

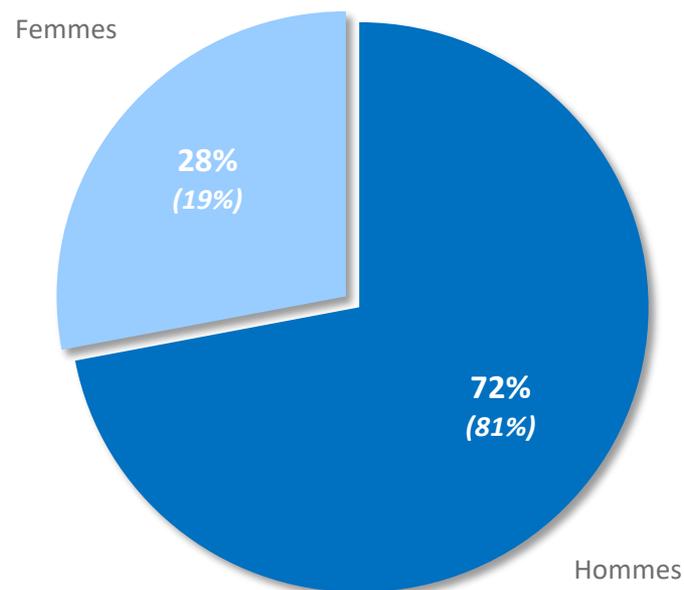
Soit un taux de départ* de **14 %**

(Rappel 2016 : **1 200 départs**
soit un taux de départ de **18 %**)

Détail selon la taille des entreprises

1 à 9 salariés	10 à 49 salariés	50 salariés et plus	Ensemble
12 %	12 %	16 %	14 %

Répartition des départs selon le sexe des salariés



Figurent entre parenthèses les données 2016

En 2020, 1 050 départs ont été enregistrés dans les 890 entreprises de la branche, soit un taux de départ de 14 %. Comme pour les embauches, le taux de départ est plus élevé au sein des plus grandes entités. Les hommes représentent près des trois quarts des départs en 2020.

*Taux de départ = nombre de départs / nombre de salariés présents au 31.12

Solde embauches-départs

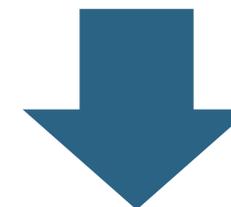
+ 1 400 embauches

Soit un taux d'embauche de **19 %**



- 1 050 départs

Soit un taux de départ de **14 %**



SOLDE = + 350 salariés
Soit une hausse de **5 %**

	1 à 9 salariés	10 à 49 salariés	50 salariés et plus	Ensemble
Taux d'embauche	21 %	15,5 %	20,5 %	19 %
Taux de départ	12 %	12 %	16 %	14 %
Solde	+ 9 %	+ 3,5 %	+ 4,5 %	+ 5 %
Nombre de salariés	+ 170 sal.	+ 60 sal.	+ 120 sal.	+ 350 sal.

Entre 2019 et 2020, malgré la crise, les entreprises de la branche ont été créatrices nettes d'emploi : + 350 salariés sur cette période.

Cette augmentation des effectifs salariés concerne toutes les strates de taille. Le solde est cependant plus important pour les petites structures, dont les effectifs augmentent de 9 % en moyenne.

Nature des embauches

Répartition des embauches selon la nature des contrats de travail

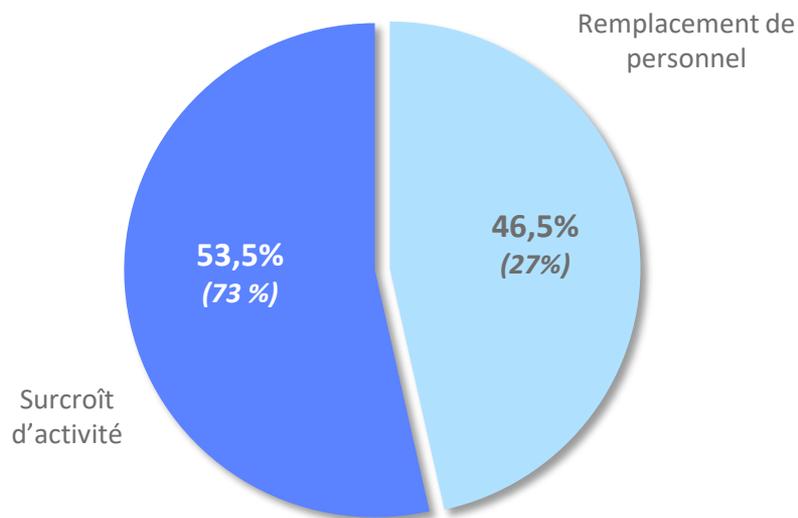
	% d'embauches	Rappel 2016
CDI	63,5 %	47,5 %
CDD	31,5 %	48 %
Contrat d'apprentissage	2,5 %	1,5 %
Contrat de professionnalisation	1,5 %	1,5 %
Autres	1 %	1,5 %
Ensemble	100 %	100 %

Le CDI est le contrat de référence au sein des entreprises de la branche, il représente près des deux tiers des embauches enregistrées sur l'ensemble de l'année 2020 (contre moins de 50 % des embauches en 2016).

Les CDD pèsent pour un peu plus de 30 % des contrat signés dans l'année.

Nature des embauches

Répartition des embauches



Figurent entre parenthèses les données 2016

Répartition des embauches selon la nature du poste

	% d'embauches	Rappel 2016
Administratif	14 %	23 %
Commercial	9,5 %	9,5 %
Technicien ou applicateur	57 %	63,5 %
Technicien conseil (diagnostic, expert,..)	17 %	2 %
Management	2,5 %	2 %
Ensemble	100 %	100 %

Plus de la moitié des embauches interviennent pour répondre à un surcroît d'activité.

Les salariés embauchés en 2020 sont principalement destinés à des postes de techniciens ou applicateurs.

Motifs des départs

Répartition des départs selon les motifs

	% des départs	Rappel 2016
Démissions	27,5 %	13,5 %
Fins CDD	23 %	44 %
Ruptures conventionnelles	17,5 %	13 %
Licenciements	14,5 %	17 %
Licenciements économiques	0,5 %	NS
Départs retraites ou pré-retraites	5 %	2,5 %
Fins de contrat d'apprentissage/de professionnalisation	2,5 %	1 %
Autres motifs/Non identifié	9,5 %	9 %

En 2020, le principal motif de départ est la démission, qui représente plus d'un quart des fins de contrats. Viennent ensuite les fins de CDD (23 %), les ruptures conventionnelles (17,5 %) et les licenciements (14,5 %).

Prévisions d'embauches



des entreprises souhaitent embaucher en 2021
(Rappel 2017 : 46 %)

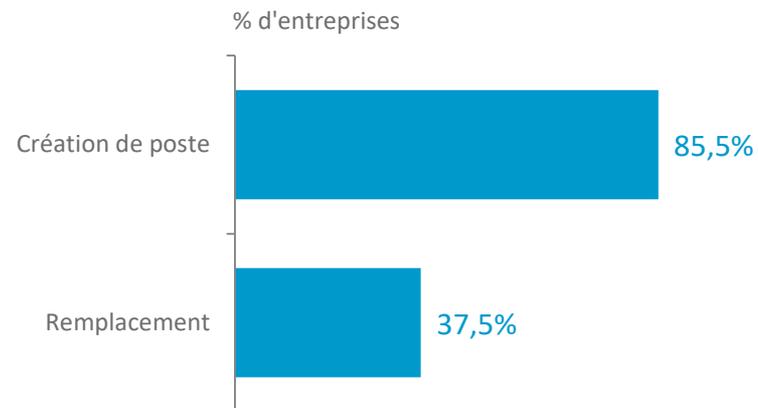
Détail selon la taille des entreprises

1 à 9 salariés	10 à 49 salariés	50 salariés et plus	Ensemble
51,5 %	57 %	100 %	53,5 %

Plus de la moitié des entreprises de la branche envisagent de nouvelles embauches en 2021. Ce taux atteint même 100 % pour les 11 majors.

Ces embauches seront liées à des créations de postes pour 85,5 % des entreprises et/ou à des remplacement pour plus du tiers des structures.

Motifs des embauches prévues pour 2021



Raisons invoquées par les entreprises ne souhaitant pas embaucher en 2021 :

- 1 Crise sanitaire
- 2 Incertitude de la conjoncture
- 3 Équipe au complet
- 4 Forte embauche en 2020

Prévisions d'embauches

Répartition des embauches prévues en 2021

	Répartition des embauches prévues en 2021	Rappel 2017
Administratif	13 %	14 %
Commercial	18 %	12 %
Technicien ou applicateur	61 %	71 %
Technicien conseil (diagnostic, expert,...)	5,5 %	2 %
Management	2,5 %	1 %
Ensemble	100 %	100 %

En 2021, plus de 6 embauches sur 10 devraient concerner des techniciens et applicateurs

Prévisions d'embauches



des entreprises prévoient d'embaucher des contrats de professionnalisation en 2021, soit environ **50 embauches** prévues

(Rappel 2017 : **8 %** des entreprises soit **100 embauches** prévues)



des entreprises prévoient d'embaucher des contrats d'apprentissage en 2021, soit environ **150 embauches** prévues

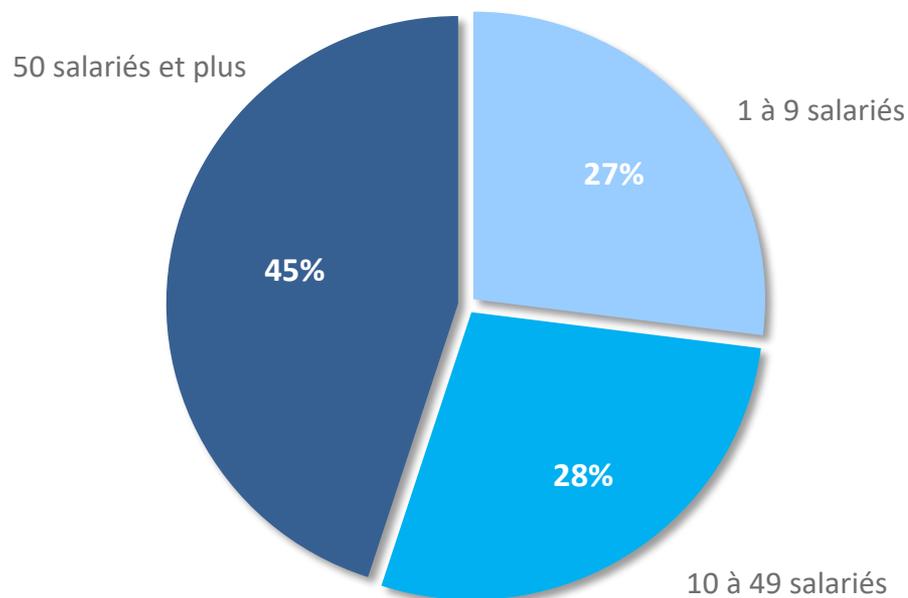
(Rappel 2017 : **6 %** des entreprises soit **50 embauches** prévues)

Masse salariale brute

180 M€

soit 25,5 % du C.A.

Répartition de la masse salariale selon la taille des entreprises



La masse salariale représente un quart du chiffre d'affaires de la branche. La répartition selon les strates de taille est proche de celle du chiffre d'affaires : les majors représentent 45 % de la masse salariale totale, tandis que les deux autres strates se partagent à parts presque égales les 55 % restants.

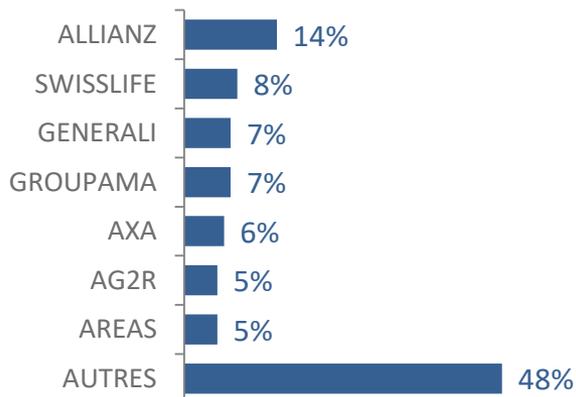


des entreprises ont un régime de complémentaire santé, depuis en moyenne **4,5 ans**

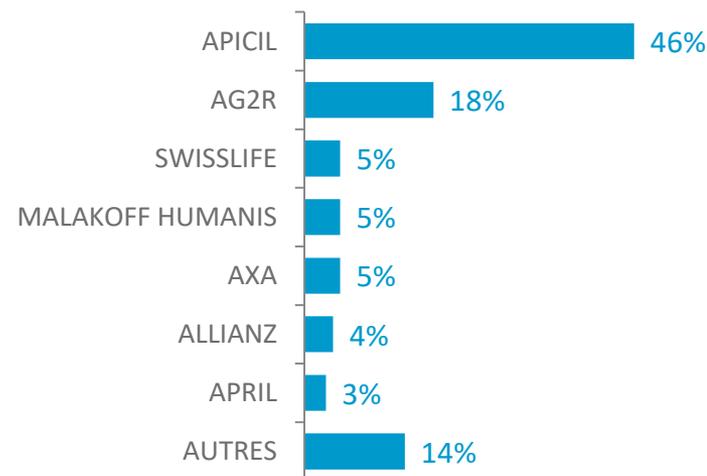
Détail selon la taille des entreprises

1 à 9 salariés	10 à 49 salariés	50 salariés et plus	Ensemble
86 %	91 %	100 %	87 %

Souscripteur de complémentaire santé



Régime de prévoyance en 2020



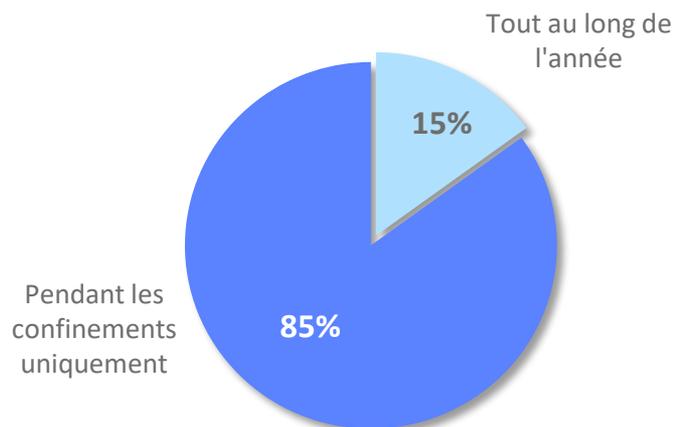
En 2020, près de 90 % des entreprises ont un régime de complémentaire santé. Toutes les majors sont concernées, 91 % des sociétés de taille intermédiaire et 86 % des plus petites entités.

APICIL est le régime de prévoyance de près de la moitié des entreprises de la branche.

1 300 salariés

pratiquant le télétravail en 2020, soit **17,5 %** des salariés présents au 31.12.2020

Mise en place du télétravail en 2020



Évolution du recours au télétravail 2016-2020



Détail selon la taille des entreprises

	1 à 9 salariés	10 à 49 salariés	50 salariés et plus	Ensemble
% des salariés pratiquant le télétravail	9,5 %	16 %	23 %	17,5 %

En 2020, avec la crise sanitaire, la pratique du télétravail a grimpé en flèche : 1 300 salariés y ont eu recours dans l'année, soit 17,5 % des effectifs, contre 4 % avant la crise.

La proportion de salariés concernés est fortement corrélée à la taille de l'entreprise, passant de 9,5 % pour les plus petites structures à 23 % pour les majors. La pratique du télétravail reste cependant transitoire dans la plupart des cas, 85 % des entreprises l'ayant mis en place uniquement pendant les confinements.

650 salariés

devraient pratiquer le télétravail en 2021,
soit **8,5 %** des salariés présents au
31.12.2020



des entreprises envisagent
de signer un accord
d'entreprise relatif à l'activité
partielle de longue durée.



des entreprises ont mis
en place un CSE.

La crise sanitaire a développé le recours au télétravail de manière durable. Si la proportion de salariés concernés en 2021 sera nettement inférieure à celle de 2020, le chiffre fait plus que doubler par rapport à 2019, année de référence pré-crise (8,5 % des salariés en 2021 contre 4 % en 2019).

En revanche, peu d'entreprises envisagent la signature d'un accord d'entreprise concernant l'activité partielle de longue durée.

Durée effective hebdomadaire

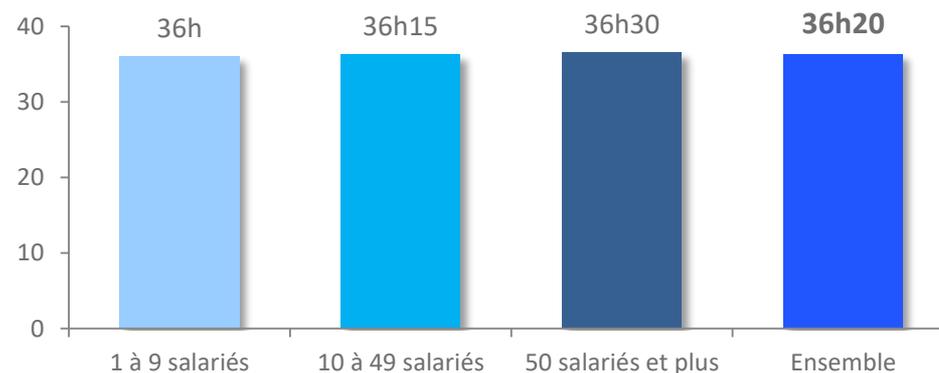
36 h 20

Nombre moyen d'heures travaillées par semaine et par salarié en 2020

(Rappel 2016 : **36 h15**)

Détail selon la taille des entreprises

Nbre d'heures par semaine/salarié



En moyenne, les salariés de la branche ont travaillé 36 heures 20 minutes par semaine en 2020, une durée stable par rapport à 2016. **C'est dans les structures de grande taille que l'on travaille le plus d'heures effectives.**

Heures supplémentaires



Part des heures supplémentaires dans le nombre d'heures effectuées en 2020
(Rappel 2016 : 4 %)

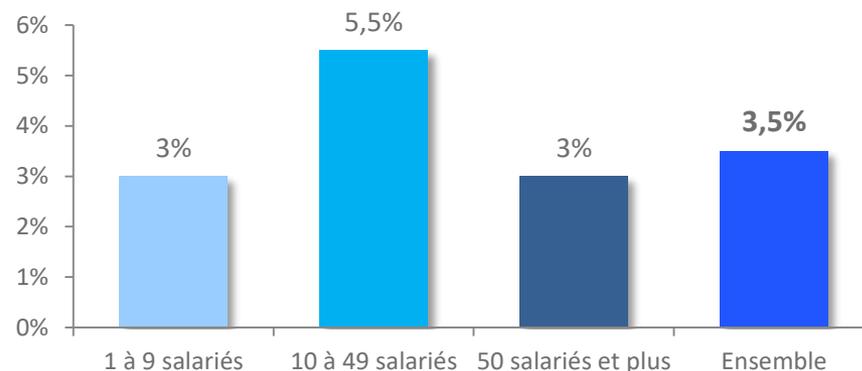


des entreprises ont eu recours au contingent d'heures supplémentaires pour leurs salariés travaillant à temps plein



Détail selon la taille des entreprises

Part des heures supplémentaires



	1 à 9 salariés	10 à 49 salariés	50 salariés et plus	Ensemble
% d'entreprises concernées	52 %	54 %	63 %	52,5 %

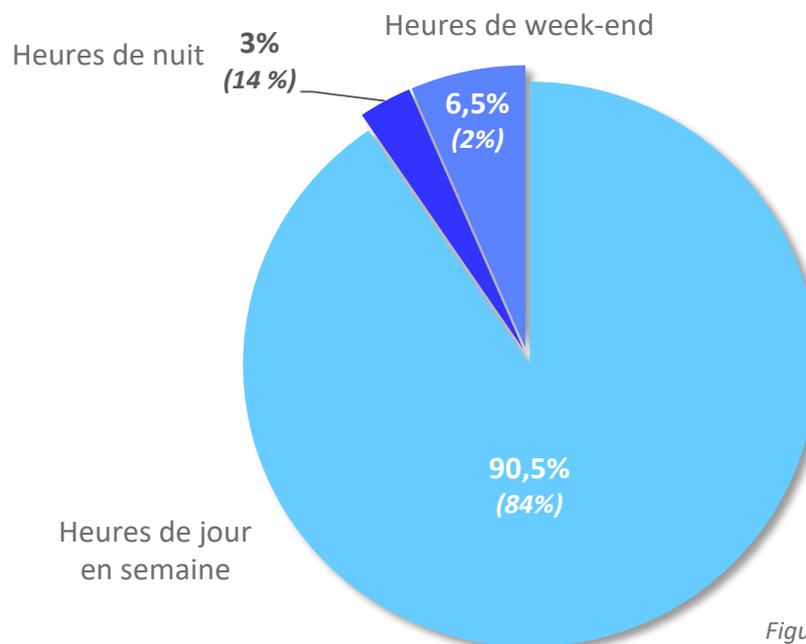
ND Nombre de salariés bénéficiant d'un forfait jour

Plus de la moitié des entreprises a eu recours au contingent d'heures supplémentaires et ce pour 3,5 % du temps de travail hebdomadaire moyen.

La part des heures supplémentaires dans le total des heures effectuées est plus importante pour les entreprises de taille intermédiaire.

Heures supplémentaires

Répartition des heures supplémentaires



Figurent entre parenthèses les données 2016

En 2020, plus de 90 % des heures supplémentaires sont appliquées sur des heures de jour en semaine. La part des heures supplémentaires de nuit diminue fortement par rapport à 2016, passant de 14 % à 3 %.

Nombre de jours d'absence

113 500 jours

Nombre de jours (calendaires)
d'absence en 2020,
soit **15,5 jours** par salarié
présent au 31.12.2020

(Rappel 2016 : **78 250 jours**,
soit **12 jours** par salarié
présent au 31.12)

Détail selon la taille des entreprises

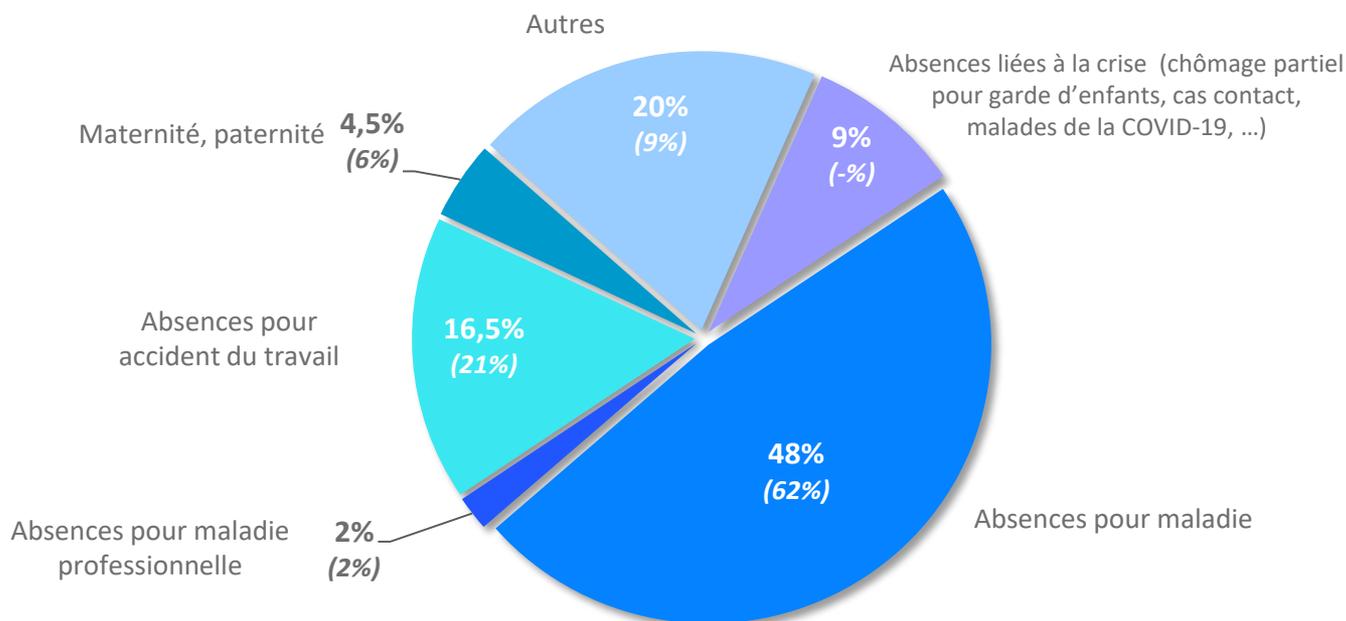
	1 à 9 salariés	10 à 49 salariés	50 salariés et plus	Ensemble
	9 jours/salarié	8 jours/salarié	24 jours/salarié	15,5 jours/salarié
Rappel 2016	4,5 jours/salarié	4 jours/salarié	22 jours/salarié	12 jours/salarié

En 2020, plus de 110 000 jours d'absence ont été recensés, soit 15,5 jours en moyenne par salarié présent au 31 décembre 2020. Ces chiffres sont en forte augmentation par rapport à 2016, en partie en raison de la crise sanitaire.

Les jours d'absence sont nettement plus limités dans les structures de petite et moyenne tailles qu'au sein des majors.

Nombre de jours d'absence

Répartition des jours d'absence selon leur motif



Près de la moitié des jours d'absence sont dus à des arrêts pour maladie et plus de 16 % à des accidents du travail. La part de ces deux catégories diminue par rapport à 2016.

A l'inverse, la catégorie « Autres » progresse fortement et représente un cinquième du total en 2020, tandis que le Covid-19 a été responsable de près de 10 % des absences.

Partie 3. Formation professionnelle

Exercice 2020

2,7 M€

Montant des dépenses réelles de formation en 2020

soit **1,5 %** de la masse salariale

(Rappel 2016 : **2,24 M€**)

soit **1,4 %** de la masse salariale)

+ 2 %

Évolution des dépenses de formation 2020/2019

Détail selon la taille des entreprises

1 à 9 salariés	10 à 49 salariés	50 salariés et plus	Ensemble
1,9 %	1,7 %	1,2 %	1,5 %

Détail selon la taille des entreprises

1 à 9 salariés	10 à 49 salariés	50 salariés et plus	Ensemble
+ 4 %	+ 1,5 %	+ 1 %	+ 2 %

En 2020, 2,7 millions d'euros ont été consacrés à la formation, soit 1,5 % de la masse salariale. Ce montant est en hausse de 2 % par rapport à 2019. On observe également une augmentation par rapport à 2016, tant en valeur qu'en proportion de la masse salariale.

Les petites entreprises consacrent une part plus importante de leur masse salariale à la formation, et ce sont elles qui enregistrent la plus forte progression par rapport à 2019.

4 800 stages

Nombre de stages réalisés en 2020
soit **65 %** des salariés présents au 31.12

(Rappel 2016 : **3 400** stages
soit **52 %** des salariés présents au 31.12)

Détail selon le poste

	Cadres	Maîtrises	Employés /Ouvriers	Ensemble
Nombre de stages total	600	450	3 750	4 800
Effectifs concernés	80 %	69 %	63 %	65 %

En 2020, 4 800 stages ont été organisés, ce qui représente près des deux tiers des effectifs salariés présents en fin d'année.

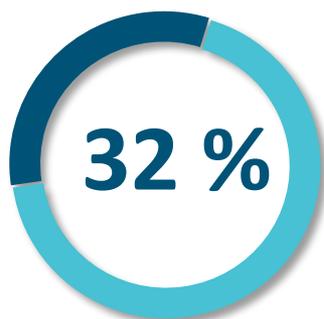
Les cadres sont davantage concernés par la formation que les agents de maîtrise et les employés/ouvriers.

Besoins de formation pour l'année 2021

Freins à La formation

	% d'entreprises	Rappel 2017		% d'entreprises	Rappel 2016
Formations certibiocide, certiphyto	59 %	35 %	Envoi de salariés en formation trop contraignant dans le quotidien de l'entreprise	23 %	28 %
Formations sécurité/règlementaires (CACES, habilitations électriques)	41 %	30 %	Coût trop élevé de la formation	17 %	14 %
Formations techniques/produits métiers	31 %	26 %	Offre de formation peu visible donc méconnue	8 %	5 %
Formations supports (administratif, RH, comptabilité gestion, juridique d'entreprise...)	10 %	12 %	Offre non adaptée aux besoins (contenu, durée, manque d'opérationnalité)	8 %	5 %
Formations commerciales / relation client	13 %	6 %	Insatisfaction suite à la participation à une précédente formation	-	5 %
Formations diplômantes ou certifiantes (plus longues : diplôme, certification de compétences propre à la branche)	14 %	5 %	Difficultés à identifier les besoins en formation de l'entreprise (manque de ressources, manque d'accompagnement...)	8 %	4 %
Savoirs de base/socle de connaissances et compétences Cléa (français, mathématiques...)	8 %	4 %	Manque de diversité des formats de formation (à distance, à la carte...)	6 %	1 %
Autre besoin	3 %	8 %	Autre frein	3 %	6 %
Aucun besoin	22 %	34 %	Aucun frein	51 %	49 %

* Autres : management ...

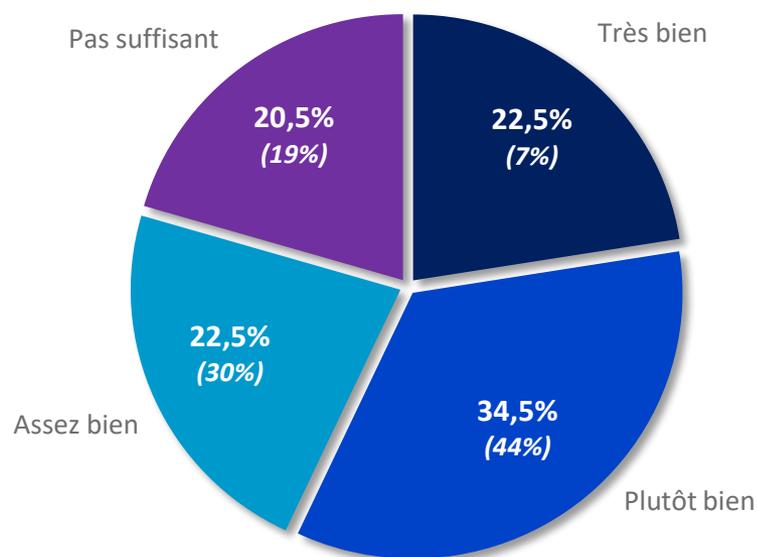


des entreprises envisagent d'utiliser
les CQP* pour leurs salariés
en 2021 ou 2022

des salariés concernés par un CQP*
en 2021 ou 2022

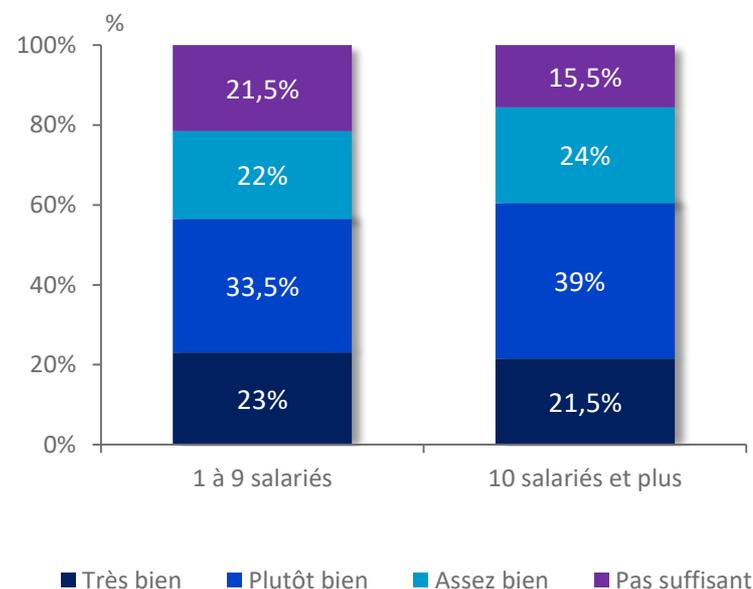
*CQP : Certificat de Qualification Professionnelle

Niveau de connaissance sur les dispositifs de formation estimé par les chefs d'entreprises



Figurent entre parenthèses les données 2016

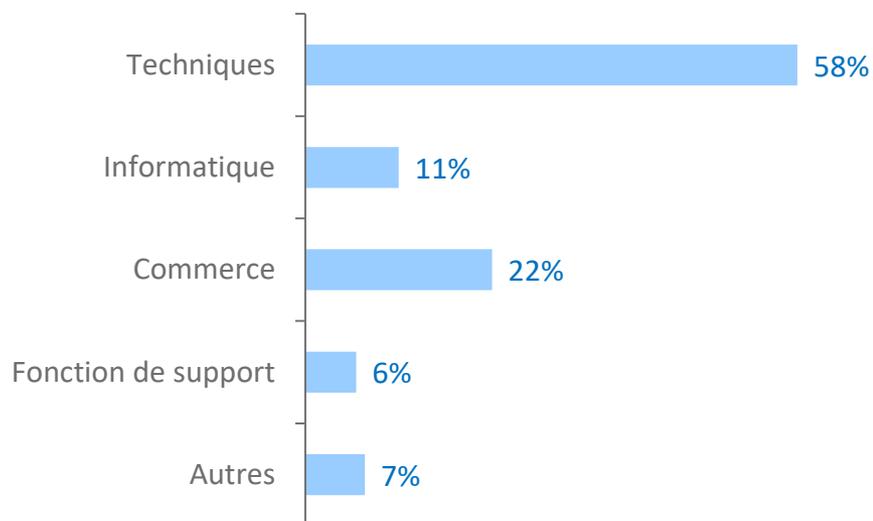
Détail selon la taille des entreprises



Près d'un quart des chefs d'entreprises estiment avoir une très bonne connaissance des dispositifs de formation, un chiffre en nette progression par rapport à 2016.

Cependant, la part des dirigeants jugeant que leur niveau de connaissance n'est pas suffisant demeure à un niveau assez élevé (plus d'un chef d'entreprise sur cinq).

Besoins en compétences pour les 5 ans à venir



TECHNIQUES

- 1 ♦ Appicateur
- 2 ♦ Certibiocide
- 3 ♦ Nouveaux produits, nouvelles techniques, nouvelles prestations
- 4 ♦ Travail en hauteur

Dans les 5 années à venir, près de six entreprises sur dix auront des besoins en compétences techniques

INFORMATIQUE

- 1 ♦ Développeur web (site internet)
- 2 ♦ Gestion commerciale et administration (suivi des clients)
- 3 ♦ Digitalisation

FONCTION DE SUPPORT

- 1 ♦ Comptabilité / gestion
- 2 ♦ Juridique

COMMERCE

- 1 ♦ Relation client
♦ Techniques de démarchage
- 2 ♦ Réponse aux appels d'offre
- 3 ♦ Commercial B to B

AUTRES

- 1 ♦ Langues étrangères
- 2 ♦ Communication



des entreprises ont eu des contacts avec l'OPCO-EP depuis 2020.

Positionnement économique de la profession

- **890** entreprises relevant de la CCN 3D employant au moins 1 salarié en 2020 (+ 14 % 2020/2016)
- **717 millions d'euros** de chiffre d'affaires en 2020 (+ 5 % 2020/2019)

Emploi et conditions de travail

- **7 350** salariés au 31 décembre 2020 (+ 5 % 2020/2019)
 - **77 %** sont des hommes et **23 %** des femmes
 - L'âge moyen est de **41,5 ans**
 - L'ancienneté moyenne est de **7,5 ans**
 - **92,5 %** sont en CDI, **5,5 %** en CDD, **1 %** en alternance et **1 %** autres
 - **10 %** sont cadres, **9 %** maîtrise et **81 %** employés/ouvriers
 - **95 %** sont à temps plein et **5 %** à temps partiel
 - **19 %** administratif, **10 %** commercial,
57 % technicien ou applicateur, **7,5 %** technicien conseil et **6,5 %** management
 - **2,3 %** de salariés handicapés
- **1 400** embauches et **1 050** départs
- **113 500** jours absences en 2020

Formation professionnelle

- **4 800** stagiaires ont bénéficié d'une formation en 2020
- **2,7 millions d'euros** de dépenses réelles de formation en 2020